



Bulletin municipal // janvier 2020

# Loyat



Qui sont les nouveaux arrivants de notre commune ?



Loyataise à l'honneur  
Louise Papion



Zoom sur  
La Garde de l'Yvel



# Les vœux du Maire

## DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE PRONONCÉ LE 12 JANVIER 2020 À LA SALLE POLYVALENTE

« C'est un plaisir pour moi de vous accueillir pour la 12<sup>e</sup> fois à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux et je vous remercie de votre présence.

Au nom du conseil municipal, permettez-moi de présenter à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite de vos projets tant personnels que professionnels.

Ces vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel communal.

Avant de faire l'inventaire des projets réalisés en 2019, je tenais à redire que l'équipe qui m'entoure s'est attachée pour tous les travaux à privilégier l'intérêt général, le bon sens qui s'assure de l'opportunité, l'anticipation des projets pour l'avenir de la commune et tout cela avec un budget maîtrisé.

## // Alors quels ont été les chantiers en 2019 ?

Les travaux de construction de la maison de l'enfance ont commencé au mois de février.

Ce bâtiment est déjà bien avancé mais a pris un peu de retard comme c'est souvent le cas dans les gros chantiers. La fin des travaux est prévue en mars. Je tiens à remercier et à féliciter les membres de la commission travaux qui participent, chaque mardi, à la réunion de chantier. Je vous rappelle que ce bâtiment accueillera la garderie périscolaire, l'aide aux devoirs, le centre aéré, les ateliers du Ripame (c'est-à-dire des ateliers de rencontres entre des professionnelles de la petite enfance et les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles ont en garde à domicile). En plus des ateliers du Ripame, les assistantes maternelles de la commune se réunissent tous les mardis matins pour mettre en place des activités avec les enfants qui leur sont confiés. Cela participe à la socialisation des tout-petits avant leur entrée à l'école. Nous disposerons de salles qui vont répondre aux normes de sécurité et d'accueil nécessaires et dont l'emploi du temps est déjà bien rempli. Je suis convaincu que d'autres utilisations ne manqueront pas de s'ajouter.

Il sera créé un square avec quelques jeux devant le bâtiment.

Parallèlement à ce chantier, des travaux de réfection/aménagement de la rue des Rosiers ont

## Mairie

Rue de la Mairie - 56800 Loyat

Tél. 02 97 93 02 33

Fax 02 97 93 06 67

[www.loyat.fr](http://www.loyat.fr)

**Lundi et mercredi** : 14h00-17h30

**Mardi, jeudi et vendredi** : 8h30-12h30  
et 14h00-17h30

**Samedi matin** : 9h00-12h00

## Sommaire

Vœux du maire	1 à 3
Qui sont les nouveaux habitants ?	4 et 5
Echos du conseil municipal	6 à 11
Finances	12 et 13
Etat-civil 2019	14
Urbanisme	15
Cadre de vie - embellissement	16 et 17
Travaux	18 et 19
Retour en images sur l'année 2019	20 à 23
Les écoles	24 à 27
Vie associative	28 à 33
Vie économique	36
Médiathèque	35 et 36
Loyatais à l'honneur	37 à 39
Informations diverses	40 et 41

Responsable de la publication : Denis Tréhorel // Rédaction : commission communication

Crédit photos : Mairie de Loyat - les associations loyataises - les écoles - Les Infos (Martine Gatti) - Fotolia©

Tirage : 850 exemplaires. Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40 - 1217-029733

commencé en octobre : contrôle et réparation du réseau d'eau pluviale, changement des canalisations d'eau potable, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, mise en place de parterres et réfection de la chaussée sont au programme. La rue est désormais en sens unique, la circulation se fait de la rue de l'Abbaye vers la rue du Barrage. Cela faisait longtemps que la commune réfléchissait à la restructuration de cette rue, très étroite côté rue de l'Abbaye avec un arrêt sans visibilité et très large côté rue du Barrage avec parfois un stationnement qui gênait la circulation. Ceci a été choisi toujours dans un souci de sécurité pour les enfants et les piétons.

### // Au chapitre de la voirie

Nous avons fini la réfection de la route des Rubans commencée en 2018.

Des travaux ont été effectués également sur une route du village du Freique. A Kernoul, l'espace devant les containers poubelles a été traité. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas.

Le point à temps automatique, c'est-à-dire les retouches sur les routes qui s'affaissent et qui retiennent les flaques d'eau accélérant leur détérioration, était prévu au mois d'octobre.

Ces travaux doivent se faire par temps sec et avant le froid. Le mois d'octobre ayant été très pluvieux, il a été décidé de les reporter au printemps 2020.

L'entretien des accotements est désormais réalisé par les services techniques de la commune avec le broyeur dont nous avons fait l'acquisition en 2018. Cela nous permet d'intervenir au bon moment en fonction de la hauteur des herbes.

L'entretien des fossés, talus et chemins ruraux a été confié à l'entreprise Chauderlier de Guilliers.

Suite à la coupe et à la vente des arbres près des lagunes nous avons fait planter 2 hectares d'épicéas. Ces plantations ont été faites par l'entreprise d'insertion Ocre de Mohon.

Nous avons prévu de commencer la réfection des trottoirs en 2019, mais au début de l'année, Enedis nous a informés de son projet de travaux de renforcement du réseau électrique en souterrain. Il nous a fallu reporter le début des travaux.

### // Au chapitre de l'entretien des biens et bâtiments, voici quelques travaux réalisés

Nous avons fait réparer le mur en partie écroulé à l'arrière de la Mairie.

Autres travaux de maçonnerie : le conducteur d'un véhicule de grand gabarit a percuté plusieurs murets/bacs à fleurs près de l'église. Cela peut arriver évidemment, mais, en revanche ce qui ne devrait pas arriver, c'est que ce chauffeur ne s'est pas fait connaître. Le travail de réparation



a été confié à l'entreprise d'insertion les Ateliers de l'Oust.

Le revêtement des sols des couloirs de la Mairie a été changé.

A la salle omnisports, des portes ont été remplacées, l'éclairage amélioré et des travaux de peinture au sol effectués.

Les haies du terrain des sports ont été taillées le long de la départementale.

Les boiseries à l'école publique ont été repeintes.

Pour en finir avec les travaux, nous avons fait l'achat d'un nouveau tracteur. L'ancien avait plus de 20 ans et manquait de puissance pour l'entretien des accotements.

L'intérêt général, pierre angulaire de notre réflexion, n'empêche pas l'écoute des demandes individuelles et associatives et un traitement particulier par des actions sociales, éducatives...

### // Voici quelques moments de 2019

Le 13 février, les membres de la commission embellissement se sont rendus à Paris, véhiculés par Damien Harel, taxi à Loyat, pour recevoir officiellement la 4<sup>e</sup> fleur. Nous sommes la première commune de Ploërmel communauté à obtenir ce label.

En avril, nous avons lancé un appel aux bonnes volontés pour participer au désherbage manuel du cimetière. La commune est zéro phyto et cet entretien ne peut pas se faire avec des machines. Nous avons eu une bonne participation et la mairie a offert un casse-croûte convivial après le travail. Fin octobre une deuxième matinée citoyenne a permis d'avoir un cimetière propre pour la Toussaint.

Pour leur sortie, récompense désormais traditionnelle, les participants au concours des maisons fleuries ont pris la direction de Fougères. Visite guidée des jardins de la ville le matin et l'après-midi visite du Parc botanique de Haute-Bretagne. Une belle journée de découverte et des idées récoltées pour améliorer le fleurissement des jardins.

Le 6 mai nous avons signé la Charte accessibilité avec Yann Jondot, maire de Langoëlan, qui se bat pour l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments publics et privés. A la suite d'un accident de moto l'obligeant à se déplacer en fauteuil, il incite et motive les collectivités publiques à être exemplaires. A Loyat, tous nos bâtiments publics sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le 6 août, la commune a organisé une rando gourmande qui a connu une belle affluence. Nous avons été contraints de limiter à 80 le nombre de participants pour des raisons de sécurité. Après une marche de 6 kilomètres, les personnes présentes ont pu déguster des produits locaux dont la bière de la brasserie de Kerpiton. Cette manifestation a été en partie financée par Ploërmel communauté.

Le 31 août la journée sport pour tous a permis de découvrir les loisirs sportifs proposés par les associations de Loyat et par quelques associations extérieures. Une nouveauté cette année, un repas était proposé pour finir cette journée dans la convivialité.

Une cérémonie très chaleureuse : l'accueil des nouveau-nés de la commune s'est déroulé le 28 septembre. Cette année ils étaient 16, nés entre octobre 2018 et septembre 2019. Comme chaque fois, un chêne sera planté près du plan d'eau communal pour laisser une trace de cette journée.

Autre moment de la vie loyataise, le repas des aînés, préparé par le restaurant la Breizh Desbois, a été servi le 13 octobre. Il y avait 97 participants. En décembre, nous sommes allés porter des colis à ceux qui ne pouvaient pas être présents. Ainsi, 94 colis ont été distribués.

Le 9 novembre nous avons remis la médaille de la commune à Jean-Michel Petit pour son bénévolat à la médiathèque, notamment son suivi de l'informatique.

Enfin, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le 17 novembre. En 2019, 48 nouvelles familles se sont installées contre 33 en 2018.

### // Voici quelques chiffres

Au 1er janvier 2020, la population légale de la commune est de 1 665 habitants.

Etat civil 2019 : 18 naissances, 7 mariages et 22 décès.

Nous avons déploré en fin d'année de nombreux décès dont notre doyenne Marie Guillemaud de Crétudel à 99 ans. Je lui avais remis en 2010 la médaille de la commune pour son implication à la Présidence de l'association de la Chapelle de Crétudel à laquelle elle était très attachée.

Pour l'immobilier, en 2019 nous avons eu 133 demandes de certificat d'urbanisme contre 80 en 2018 et 25 demandes de permis de construire

contre 8 en 2018.

Depuis juin, Loyat a de nouveau un restaurant : la Breizh Desbois, ouvert tous les jours et traiteur le week-end. Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à aller découvrir la cuisine proposée par les nouveaux restaurateurs.

L'effectif du personnel de la commune est stable et composé de 10 agents pour 9,43 équivalents temps plein. Nous employons également du personnel en renfort pour la cantine et le ménage.

Au mois de mai, le responsable des services techniques, Patrice Noël, après 20 ans à la commune de Loyat a rejoint la commune de Josselin pour se rapprocher de son domicile. Nous lui souhaitons bon vent pour ce nouveau poste. Son remplaçant, Pascal Page, arrivera début février.

### // Au chapitre de la Communauté de communes

A la rentrée scolaire, la garderie qui était gérée par Ploërmel communauté depuis son origine est devenue communale suite au vote des statuts de Ploërmel communauté et à ses choix de compétence.

A l'inverse, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'assainissement collectif qui était communal a été transféré à Ploërmel communauté.

Il me semble essentiel de vous parler de deux lois.

Dans le cadre de la loi NOTRe, il y a eu une redistribution des compétences entre les collectivités publiques.

C'est le cas du transport scolaire pour les collèges et les lycées. Auparavant compétence du conseil départemental, il est, depuis 2017, organisé par le conseil régional, ce qui n'est pas sans conséquences. En effet, la vision de la Région Bretagne n'est pas du tout la même que celle qu'avait le département du Morbihan.

Voici un exemple, le transport scolaire n'a plus le droit de passer chercher les enfants de Lézonnet car il considère que la sortie du car sur la départementale est dangereuse. Il a été dit aux familles de Lézonnet que les enfants devaient aller prendre le car sur l'aire de co-voiturage de Saint-Malo. J'ai contacté Ploërmel communauté, qui est organisateur secondaire du transport, pour attirer son attention sur le danger qu'il y a, pour des enfants, de traverser la route départementale de nuit, parfois avec du brouillard alors que les voitures, on le constate, roulent très vite sur cet axe. Ploërmel communauté a travaillé à rechercher une solution mais apparemment il n'y a pas eu de dialogue constructif avec le service transport de la région. Quand ils ont pris une décision, c'est irréversible. Ils travaillent sur carte, sans venir sur le terrain et sans nous prévenir des changements. J'ai appelé la région, on devait me rappeler, j'attends toujours leur appel. Ils ont éga-

lement décidé seuls que le car ne passerait plus dans le village de Lesvran demandant aux enfants de descendre sur l'aire de co-voiturage de Saint-Malo. C'est clairement une dégradation de la qualité du service et c'est préjudiciable pour les familles et pour la dizaine d'enfants concernés.

Depuis le 1er janvier 2020, sur décision de la région, il n'y a plus d'organisateur secondaire. Je le regrette car cela permettait de travailler ensemble à la recherche de solutions pour une bonne organisation et une meilleure sécurité des enfants. Je crains que dans l'avenir il n'y ait d'autres changements.

Autre sujet le Scot. Imposé par la loi SRU de 2000 le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à long terme à l'échelle intercommunale. Le périmètre retenu pour nous est le territoire du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne qui est composé de deux EPCI, Ploërmel communauté et de L'Oust à Brocéliande communauté. Le Scot a été arrêté fin 2018. Les communes ont trois ans pour mettre leur PLU, plan local d'urbanisme, en conformité avec les règles du SCoT. Je ne vais pas vous présenter l'ensemble du SCoT, il faudrait plusieurs heures. Je vais vous parler de l'impact que cela aura sur les villages. Actuellement notre PLU permet de construire des maisons dans les villages, il y en a eu d'ailleurs beaucoup dans nos villages ces dernières années. Ce ne sera peut-être plus le cas dans l'avenir. Une des règles du SCoT est : pas de nouvelles constructions dans les villages. Des exceptions seront peut-être possibles, je dis bien peut-être, mais personne ne peut le garantir aujourd'hui. Ces exceptions pourraient concerner certains grands villages qui doivent être assez proches du bourg et qui devront avoir un potentiel de dents creuses (ce qu'on nomme des dents creuses ce sont des terrains non-construits entre deux maisons). La logique de l'Etat est la suivante : d'une part nous consommons trop de terres agricoles et d'autre part il y a un surcoût pour emmener les réseaux et les services dans les villages. Il faut donc densifier le bourg et mettre les terrains constructibles autour du bourg.

Personnellement je ne pense pas comme ça. Oui certes, il faut préserver les terres agricoles, mais chacun le sait ici : la plupart des dents creuses à l'intérieur des villages ne redeviendront jamais des terrains agricoles exploités, ceci à cause de leurs petites surfaces qui ne correspondent plus à la façon de travailler des agriculteurs.

De plus, notre PLU a été

adopté en 2009, avant la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et la loi Alur du 24 mars 2014. Ces deux lois sont restrictives avec des règles qui ne s'appliquent pas aujourd'hui à notre PLU et qu'il nous faudra appliquer lors de la mise en conformité avec le Scot.

Donc pour résumer, les règles d'urbanisme vont être profondément modifiées et de façon restrictives. Pour les personnes ayant un terrain constructible dans un village, si vous avez un projet de construction, il faut le mettre en œuvre rapidement car il est possible que votre terrain ne soit plus constructible en 2021.

Je ne vous parlerai pas des projets pour 2020 car nous sommes une année de renouvellement des conseils municipaux et les règles sont strictes : je ne peux pas parler de ce qui n'a pas été encore acté par le conseil municipal.

Par contre, je tiens à vous informer d'une rumeur qui circule depuis quelques mois. On dit que je vais partir dans un an car j'aurais acheté une maison à Guérande. C'est bien entendu complètement faux de A à Z. Je n'ai pas de projet d'achat de maison à Guérande, je n'ai pas l'intention de quitter Loyat. Pour information deux de mes enfants et deux de mes petits-enfants habitent à Loyat, mon fils aîné habite à Paimpont et il est le père de mon troisième petit enfant, qu'est ce j'irai faire à Guérande ? Certes la vieille ville est belle mais autour ce ne sont que des marais, c'est tout plat et plein de sel. Cette rumeur cherche à me nuire et à me discréditer et je tenais à faire cette mise au point. Il y a une chanson d'un compositeur breton, Yvon Etienne, à propos des rumeurs, elle dit « on perd un an de sa vie lorsqu'on dit du mal des autres, comme ça j'en connais beaucoup qui ne feront pas de vieux os. »

**Je vous renouvelle mes vœux pour cette année 2020 et je vous redis mon attachement à Loyat et à ses habitants. Que cette année 2020 vous apporte de la joie, du bonheur et de bons moments avec les personnes qui vous sont chères ».**



# Qui sont les nouveaux arrivants de notre commune ?

*48 familles, nouvellement installées à Loyat, ont été conviées à la cérémonie d'accueil qui était organisée le 17 novembre dernier. Les années précédentes, une trentaine de familles étaient recensées et invitées à ce moment de rencontres et d'échanges. Nous vous proposons de partir à la rencontre de certaines de ces familles en découvrant ce qui les a motivées à s'installer à Loyat. Le cadre de vie agréable de notre commune et sa situation géographique à proximité des services et des commerces semblent mettre tout le monde d'accord !*

**Nom** : Elodie (27 ans, fleuriste), Andy (30 ans, boucher), Stanley (3 ans) et Harley (1 an)

**Statut** : locataire

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Ploërmel

**Raisons de l'emménagement** : ils souhaitent quitter leur logement social à Ploërmel. La taille et l'emplacement de la maison qu'ils louent, le calme, les services à proximité, les lieux de promenades (Lac au Duc et Voie Verte) ont influencé leur choix de s'installer à Loyat. « Nous aimons vivre à Loyat » disent-ils.

**Date d'arrivée** : août 2019



**Nom** : Mike (73 ans, retraité) et Jim (75 ans, retraité)

**Statut** : propriétaire (ancienne gare)

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Marigny- Marmande (Indre et Loire)

**Raisons de l'emménagement** : après avoir effectué un séjour à Auray, ils ont décidé de s'installer dans le Morbihan. Ils cherchaient une maison plus petite, avec moins de terrain et proche des services. Ils ont fait l'acquisition de l'ancienne Gare « Loyat est parfait parce qu'il y a les petits commerces, le médecin, le dentiste, les infirmiers



et évidemment Ploërmel est très proche » ont-ils déclaré.

**Date d'arrivée** : janvier 2019

**Nom** : Hélène (67 ans, retraitée) et Jean-Marie (68 ans, retraité)

**Statut** : propriétaire (construction neuve)

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Port-en-Bessin (Normandie)

**Raisons de l'emménagement** : rapprochement familial « pas trop près des enfants mais pas trop loin non plus ». Ils recherchaient un terrain dans le secteur de Ploërmel, ville qu'ils sont venus visiter à plusieurs reprises pour confirmer leur choix. Une opportunité de terrain les a amenés à Loyat. La commune et ses services leur a plu, ils ont ainsi décidé d'y faire construire leur maison. Hélène est bénévole à la médiathèque.

**Date d'arrivée** : janvier 2018



**Nom** : Valérie (56 ans, mère au foyer), Grégory (44 ans, soudeur) et Jade (15 ans)

**Statut** : locataire

**Lieu d'habitation** : un village

**Commune de provenance** : Langeais (Indre et Loire)

**Raisons de l'emménagement** : ils ont découvert la qualité de vie qui règne en Bretagne lors de précédentes visites. La maison louée et son parc paysager à quelques pas de l'étang au Duc et de la Voie verte correspond à ce qu'ils recherchaient « C'est un choix du cœur » ont-ils dit.

**Date d'arrivée** : août 2019

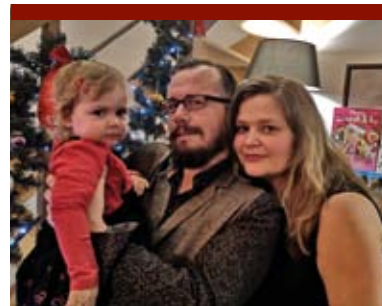


**Nom** : Jean-Paul (39 ans, informaticien à Vannes) et Marie-Laure (32 ans, assistante vétérinaire à Mauron), et leur fille Lauréline (2 ans).

**Statut** : propriétaire

**Lieu d'habitation** : un village

**Commune de provenance** : Ploërmel (Jean-Paul est originaire de Beauvais, et Marie-Laure de la



région parisienne).

**Raisons de l'emménagement** : locataires à Ploërmel depuis 6 ans, le couple, qui a toujours vécu en appartement durant leur enfance, souhaitait construire une maison dans un endroit calme dans un village. Ce terrain au bord de la Voie Verte, avec une vue sur l'Etang au Duc les a charmés « C'est un coup de foudre et un coup de chance » disent-ils.

**Date d'arrivée** : novembre 2018



**Nom** : Brigitte (61 ans, retraitée)

**Statut** : propriétaire

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Rennes

**Raisons de l'emménagement** : son installation est un retour aux sources car ses parents sont originaires

de Ménéac et de Trémorel. Le Vieux-Pont et la Voie Verte ont conquis Brigitte qui a fait l'acquisition d'une maison dans le bourg « J'aimerais m'investir dans la commune et pourquoi pas rejoindre l'équipe des bénévoles à la médiathèque » souhaite-elle.

**Date d'arrivée** : novembre 2019



**Nom** : Jennifer (25 ans, aide-soignante à Josselin), Médéric (30 ans, ouvrier à Ploërmel) et Luna (10 mois)

**Statut** : locataire

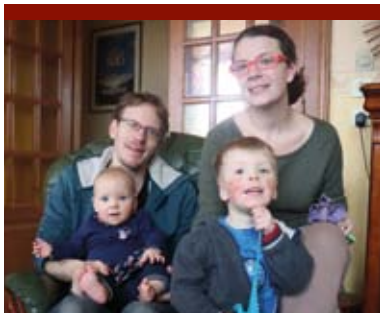
**Lieu d'habitation** : Le bourg

**Commune de provenance** : Ploërmel (Médéric est originaire de

Malestroit et Jennifer de Loyat).

**Raisons de l'emménagement** : Jennifer a habité Loyat avec ses parents. Elle a été scolarisée à Loyat et a fait partie du conseil municipal des jeunes. « C'est une petite commune que j'appréciais ». Ils évoquent une commune calme pas trop loin de Ploërmel, de Rennes et de Vannes, alliant campagne et commerces de proximité. Ils aimeraient acheter ou construire une maison dans la commune et y agrandir leur famille.

**Date d'arrivée** : février 2018



**Nom** : Thibaut (37 ans, employé à Pleucadeuc), Marine (30 ans, créatrice de bijoux dont l'atelier est à

leur domicile), Jaden (3 ans), Clarke (9 mois)

**Statut** : propriétaire (rénovation d'une maison)

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Caro

**Raisons de l'emménagement** : après 2 ans de recherche et pas moins de 50 maisons visitées, ils ont trouvé leur bonheur dans le bourg de Loyat ! Ils apprécient « les commerces, la présence des écoles, et la proximité de Ploërmel et du lieu de travail de Thibaud ».

**Date d'arrivée** : mai 2019



**Nom** : Jacqueline (73 ans, retraitée), Jean (80 ans, retraité), Isabelle (46 ans)

**Statut** : propriétaire

**Lieu d'habitation** : un village

**Commune de provenance** : Cuges-

les-Pins (Bouches-du-Rhône)

**Raisons de l'emménagement** : après avoir vécu deux incendies à proximité de leur habitation et victimes d'une agression pour vol dans leur maison, ils ont préféré quitter la région d'Aubagne. Ils ont décidé de se rapprocher de la famille de Jean qui vit en Bretagne (l'un à Sarzeau, l'autre à Piriac). Ils ont cherché une ville avec quelques critères essentiels, dont un point d'eau pour promener leur fille handicapée et un lieu à proximité qui célèbre la messe tous les jours pour s'y rendre régulièrement. Après deux ans de recherches sur internet, ils ont trouvé leur maison à Loyat avec toutes les commodités nécessaires à leurs besoins. « Nous sommes très heureux d'être à Loyat, nous y avons trouvé un accueil chaleureux et le calme recherché » partagent-ils en chœur.

**Date d'arrivée** : mai 2019



**Nom** : Manuel (35 ans, agent de maintenance), Angélique (29 ans, employée de la poste), Alwena (2 ans)

**Statut** : propriétaire d'une maison neuve

**Lieu d'habitation** : le bourg

**Commune de provenance** : Ploërmel (pour Manuel) et Irodouër (pour Angélique)

**Raisons de l'emménagement** : ils ont choisi de s'installer à Loyat car la commune est située à mi-chemin de leur travail. Ils se promènent sur la Voie Verte, sur les bords du lac au Duc et de l'Yvel. Ils apprécient le calme qui règne dans notre environnement.

**Date d'arrivée** : mai 2019

# Résumé des comptes-rendus des conseils municipaux - Année 2019

## // Le 24 Janvier 2019

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Afin de pérenniser l'organisation actuelle des services techniques mise en place il y a deux ans avec quatre agents, **le conseil municipal décide, à l'unanimité**, de créer un poste d'adjoint technique, de catégorie C, à temps complet, à compter du 1er mars 2019.

### GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES :

Ploërmel communauté propose de renouveler le groupement de commandes mis en place pour l'acquisition de fournitures de bureau et petits accessoires (Lot 1) et de fournitures de papier (Lot 2) qui arrive à échéance en février 2019. Ces achats groupés permettent d'obtenir des prix unitaires plus intéressants. **Avis favorable, à l'unanimité, pour l'adhésion au groupement de commandes.**

### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :

Après plus d'un an de travail, Ploërmel communauté a procédé à l'arrêt de son projet de programme local d'habitat (PLH) par décision du conseil communautaire en date du 29 novembre 2018. Conformément à l'article L302-2 du code de la construction et de l'habitation, le projet PLH est soumis à l'avis des conseils municipaux des communes membres. **Avis favorable sur le projet du PLH de Ploërmel communauté : 18 pour ; 1 abstention.**

### AVIS SUR L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS ORANGE SUR LA COMMUNE :

Dans le cadre du déploiement de son réseau, Orange souhaite implanter une antenne relais sur la commune afin d'apporter une meilleure couverture. **Approbaton, à l'unanimité, du projet d'implantation d'antenne relais Orange.**

### AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA DÉSAFFECTATION ET L'ALIÉNATION D'UN BOUT DE PARCELLE À LA BERTHOIS ET LA VENTE À DES PARTICULIERS :

Au terme de l'enquête publique le conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable et fixe le prix de

vente à 3 € le m<sup>2</sup>. Les frais afférents sont à la charge de l'acquéreur.

Avis du conseil municipal suite à l'enquête publique pour la désaffectation et l'aliénation d'un bout de parcelle rue du Pont et vente à Laurence Dalinet : au terme de l'enquête publique, **le conseil, à l'unanimité, accepte la désaffectation et l'aliénation et fixe le prix de vente à 6 € le m<sup>2</sup>.** Les frais afférents sont à la charge de l'acquéreur, M<sup>me</sup> Ghislaine TOUZARD.

### AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE :

Compte tenu de l'évolution de l'enveloppe prévisionnelle de travaux pour la construction de la maison de l'enfance, il y a lieu de signer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre. Le marché initial était de 495 000 € X 9,9% = 49 005 € HT. Le montant actualisé est de 640 909,77 € X 9,9 % = 63 450,07 € HT. **Le conseil accepte, à l'unanimité, la signature d'un avenant pour 14 445,07 € HT.** Il accepte également que les missions DET et AOR, précédemment attribuées au cabinet EXOCETH cotraitant, soient transférées au cabinet LAUS mandataire.

## // Le 27 Mars 2019

### PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 :

Budget principal et budgets annexes.

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 :

Budget principal et budgets annexes.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 :

Les taux restent inchangés par rapport à ceux de 2017 et 2018 soient TH 14,44 % ; FB : 17,27 %, FNB : 44,30 %.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DES DIVERS BUDGETS 2018 SUR CEUX DE 2019 :

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF :

Budget principal et budgets annexes 2019.

### CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE :



**Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une somme de 430,15€ pour chaque élève de primaire (84 enfants) et une somme de 1 000 € pour chaque élève de maternelle (45 enfants), soit une somme de 81 132,60 €.**

#### **VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS :**

Le montant total accordé aux associations est de 7 170 € (hors OGEC de l'école Ste Jeanne d'Arc).

#### **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE DE 200 000 € :**

La ligne de trésorerie de 200 000 € arrivant à terme le 9 avril 2019, il était souhaitable de bénéficier d'une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant identique. Trois organismes bancaires ont été sollicités. **L'offre du crédit agricole est acceptée à l'unanimité** : durée 1 an, intérêts payables trimestriellement, montant minimum des tirages et remboursements 5 000 €, Euribor 3 mois +1,00 %, INDEX février 2019 : -0,308 % (soit un taux variable de 0,69 % à ce jour), frais de mise en place 0,20%.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC :**

L'école Sainte Jeanne d'Arc a présenté une demande de subvention de 2 096 € pour financer une activité intitulée : « j'ai fait un rêve : le rêve d'Icare ». Le coût prévisionnel est estimé à 8 384 € pris en charge par l'APEL, les familles et le conseil départemental. Une subvention de 13 € par élève est accordée, soit pour 129 enfants une somme de 1 677 €. **Décision acceptée à l'unanimité.**

#### **CONTRAT DE PRÊT DE 100 000 € AVEC LA MSA :**

Pour la création de la maison de l'enfance, la MSA a accordé un prêt à un taux d'intérêt de 0,5% remboursable en 10 annuités. **Proposition acceptée à l'unanimité.**

#### **FINANCEMENT RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ROSIERS :**

**Le conseil valide à l'unanimité le plan de financement et autorise** M. le Maire à solliciter les subventions auprès des financeurs.

#### **CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LES ÉTUDES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE :**

Les trois propositions reçues ont été examinées par la commission travaux le 26 mars. Le cabinet URBAE de Muzillac a été retenu. Le montant du contrat s'élève à 4 800 € HT. **Validation de cette attribution à l'unanimité.**

#### **CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ROSIERS :**

Les trois propositions reçues ont été examinées par la commission travaux du 26 mars. Le cabinet URBAE de Muzillac a été choisi pour un montant de 6 200 € HT. **Validation de cette attribution à l'unanimité.**

#### **CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION ET LA RÉNOVATION DES TROTTOIRS EN AGGLOMÉRATION :**

Quatre cabinets ont été consultés ; trois ont répondu. La commission travaux du 26 mars propose de retenir le cabinet URBAE de Muzillac pour un montant de 5 100 € HT par année. Durée prévisionnelle du contrat 3 ans, renouvelable une fois. **Validation de cette attribution à l'unanimité.**

#### **AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :**

Monsieur le Maire précise que lors du conseil communautaire du 29 novembre 2018, la problématique de l'implantation d'un crématorium sur le territoire communautaire a été débattue. La commune de la Chapelle-Caro puis celle du Val d'Oust conduisait son projet en développant le mécanisme d'une société d'économie mixte (SEM). Or, le projet de construction d'un crématorium par la SEM n'a toujours pas abouti. Monsieur le Président a alors proposé que Ploërmel communauté puisse conduire cette opération : création et gestion d'un crématorium sur son territoire. Le conseil communautaire a validé cette proposition et demande à chaque commune membre de se prononcer sur ce transfert. **Avis favorable à l'unanimité.**

#### **ADHÉSION AU « CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE » AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET TERRITORIALE DU MORBIHAN :**

Ce contrat couvre tout ou partie des risques suivants : décès, accidents de travail, maladies professionnelles, incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption ou de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel. Le contrat serait établi pour une durée de 4 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. **Adhésion acceptée à l'unanimité.**

#### **// Le 23 Mai 2019**

#### **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA SATESE POUR LA STATION D'ÉPURATION :**

La commune est adhérente au service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux du département du Morbihan qui fournit un rapport annuel. Chaque conseiller municipal est invité à en prendre connaissance.

#### **APPROBATION DU BILAN ANNUEL 2018 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DÉLÉGATAIRE SAUR :**

Chaque année la SAUR délégataire transmet le

bilan du service d'assainissement concernant la station d'épuration. **Validation du bilan à l'unanimité.**

## **VOTE DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020 :**

Les tarifs de restauration scolaire n'ont pas été revalorisés depuis 2017. Monsieur le Maire propose de les reconduire pour l'année 2019-2020 : inscription régulière : 3,38 € ; inscription occasionnelle : 4,17 € ; repas adulte : 7,46 €. **Décision approuvée à l'unanimité.**

## **VOTE DES TARIFS DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020 :**

Depuis le 1er septembre 2018, la garderie périscolaire est communale. Elle fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et de 16H 30 à 19h. Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs de 2018 en 2019. **Décision approuvée à l'unanimité.**

## **CONTRIBUTION POUR LES ÉLÈVES SCOLARISÉS EN ULYS DANS UNE COMMUNE EXTÉRIEURE :**

L'Ecole St Louis de Ploërmel, qui accueille un enfant en classe ULYS, sollicite la commune pour verser une contribution. Monsieur le Maire propose de verser la somme de 430,15 € correspondant au coût moyen annuel d'un élève de classe élémentaire à l'école publique. **Décision adoptée à l'unanimité.**

## **AVIS SUR LE RAPPORT DE LA CLECT DU 18 MARS 2019 :**

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et Communauté de communes. Suite à la définition de l'intérêt communautaire des statuts de Ploërmel communauté, elle s'est réunie le 28 mars pour examiner les transferts de charges suivants :

**Transferts de Ploërmel communauté vers les communes :** services techniques sur le secteur de Mauron, presbytère de Mauron, équipements sportifs de Saint Briec de Mauron et de Saint Léry, transports des élèves à la piscine de Mauron.

**Transferts des communes vers Ploërmel communauté :** participation au SDIS pour les communes historiques de la Chapelle-Caro et du Roc-Saint-André.

Le rapport est désormais soumis aux conseils municipaux qui ont 3 mois pour se prononcer. **Validation du rapport à l'unanimité.**

## **AVIS SUR LA DATE DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT :**

La loi du 7 août 2015 a introduit l'obligation pour

les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'assurer les compétences eau et assainissement à partir du 1er janvier 2020. **Transfert de compétence « eau et assainissement » validé à l'unanimité à compter du 1er janvier 2020.**

## **CONVENTION POUR L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MESURE DE DÉBIT-PRESSION DES POTEAUX D'INCENDIE :**

Cette convention avec la SAUR arrive à terme. La rémunération forfaitaire annuelle est de 37 € HT par poteau. Une nouvelle convention doit être signée avec effet au 22 mai 2019 pour une durée de 3 ans. **Proposition validée à l'unanimité.**

## **// Le 4 JUILLET 2019**

### **PRÉSENTATION DU BILAN DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :**

Dépenses	2017-2018	2018-2019
Salaires et charges	26 847,54 €	33 091,55 €
Alimentation	48 815,85 €	49 361,93 €
Chauffage	5 509,22 €	4 993,42 €
Entretien divers	1 798,36 €	1 843,48 €
Consommations diverses	2 545,66 €	1 784,79 €
Analyses laboratoire	200,04 €	204,04 €
Dépenses totales	85 716,67 €	91 279,21 €
Coût de revient du repas	5,18 €	5,54 €
Recettes	2017-2018	2018-2019
Facturation repas scolaires	55 923,85 €	55 663,20 €
Nombre de repas	16 535	16 467

Bilan	Année 2018 - 2019
déficit total	35 616,01 €
déficit par repas	2,16 €

### **APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE D'AFFERMAGE 2018 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT SAUR :**

Le montant des redevances revenant à la collectivité est de 13 064,79 €. Nombre de m<sup>3</sup> consommés : 22 385, montant surtaxe : 13 012,30 €, montant recette fermière : 41 832,89 €. **Rapport approuvé à l'unanimité.**

### **LANCEMENT DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2019 :**

La commission travaux du 26 juin a retenu le programme suivant : route des Rubans (entre Lesvran et la Rosaie) : 0,85 km : 23 090 € HT ; route du Freique (à l'intérieur du village) : 0,50 km : 23 552,50 € HT ; carrefour de Kernoul : 0,06 km : 6 420 € HT. TOTAL : 53 062,50 € HT. Le montant du point à temps automatique est estimé à 12 750 € HT pour l'année. Lancement des mar-

chés accepté à l'unanimité.

#### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION :

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du conseil départemental pour une dépense subventionnable plafonnée à 15 000 € HT par km de voirie. Le montant total serait de 21 150 €. **Décision favorable à l'unanimité.**

#### TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DU BARRAGE :

Le montant prévisionnel des travaux estimé par Morbihan Energies pour les travaux suivants : réseaux électriques, réseau éclairage public deux points lumineux, infrastructures Télécom, est de 27 709 € HT. Le montant estimatif à la charge de la commune serait de 13 854 € HT. **Approbation des travaux à l'unanimité.**

#### APPROBATION, À L'UNANIMITÉ, DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Dépenses bases et options	Montant HT	RESSOURCES	MONTANT
Lot n°1 terrassement - VRD	49 543,90€	État - DETR 2018 (35% de 300 000€)	105 000,00€
Lot n°2 paysage	17 240,43€		
Lot n°3 gros oeuvre	139 949,49€	Contrat de partenariat Région/État	200 000,00€
Lot n°4 charpente métallique	70 306,00€	Département - PST 2018 (25% de 500 000€)	125 000,00€
Lot n°5 charpente plafond bois	36 622,04€	Département - PST 2019 2 <sup>e</sup> tranche (30% 243 081€)	72 924,30€
Lot n°6 étanchéité	38 911,51€	CAF	22 915,00€
Lot n°7 menuiseries extérieures	72 004,27€	Total aides publiques	525 839,30€
Lot n°8 menuiseries intérieures	38 987,00€		
Lot n°9 cloisons sèches - doublages - faux plafonds - isolation	41 665,66€		
Lot n°10 revêtements de sols	34 679,47€		
Lot n°11 peinture	14 000,00€		
Lot n°12 chauffage-plomberie sanitaires-ventilation	58 195,28€		
Lot n°13 électricité - courants forts - courants faibles	29 500,00€		
Total travaux base et options HT	641 605,05€	Autofinancement	77 568,63€
Branchement eau potable	1 470,19€	Prêt Organismes bancaires	200 000,00€
Branchement assainissement	2 413,06€	Prêt CAF	68 745,00€
Effacement des réseaux	20 559,00€	Prêt MSA	100 000,00€
Total branchements réseaux HT	24 442,25€	Total Autofinancement	446 313,63€
Honoraires maîtrise d'œuvre	63 450,07€		
Contrôle technique, SPS	5 302,00€		
Assurances	5 569,42€		
Total prestations HT	74 321,49€		
Lot n°1 terrassement-voirie-revêtements- clôtures	52 281,50€		
Lot n°2 réseau d'eaux pluviales	3 175,00€		
Lot n°3 aménagements paysagers	14 302,15€		
Total aménagements extérieurs	69 758,65€		
Coût total HT	810 127,44€		
TVA 20%	162 025,49€		
Coût total TTC	972 152,93€	Coût total TTC	972 152,93€



### // Le 19 SEPTEMBRE 2019

#### **APPROBATION À L'UNANIMITÉ DU RAPPORT ANNUEL 2018**

Sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP de Brocéliande.

#### **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SIG AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :**

Ploërmel communauté dispose d'un système d'information géographique (SIG). Il permet de créer, de visualiser, de rechercher et d'analyser des données géospatiales. Il consiste à superposer les différentes couches d'informations et permet ainsi d'accéder à toutes les données de toutes les parcelles (parcelles, cadastre, PLU, réseaux d'eau et de transport). Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à cette plate-forme web SIG mutualisée. **Adhésion approuvée à l'unanimité.**

#### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ PROGRAMME DE VOIRIE 2019 :**

Le cabinet URBAE a analysé la seule offre reçue et l'a présentée à la commission travaux du 17 septembre. L'offre de COLAS a été retenue pour un montant de 32 788,60 € HT pour la voirie et de 10 725 € HT pour le point à temps automatique. **Offres validées à l'unanimité.**

#### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ROSIERS :**

Ce marché a été lancé en même temps que le précédent et la remise des plis a eu lieu à la même date. Le cabinet URBAE a examiné les 8 offres et présenté l'analyse à la commission le 17 septembre. **Marchés attribués à l'unanimité de la façon suivante :**

**Lot 1 : « terrassement, voirie, revêtement, réseau eaux pluviales »** attribué à l'entreprise COLAS de Ploërmel, pour un montant total HT de 117 217,42 €.

**Lot 2 : « aménagements paysagers »** attribué à

la SAS ATLANTIQUES PAYSAGES d'Auray pour un montant total HT de 35 578,66 €.

**AVIS EN QUALITÉ DE GARANT SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA DETTE DE BRETAGNE SUD HABITAT AUPRÈS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS :**

Le 20 février 2014, le conseil municipal avait accordé sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 41 914 € à BSH, pour une durée de 20 ans au taux de 1,85%. Ce prêt est dédié à la rénovation énergétique de 10 logements locatifs sociaux situés rue du Barrage. Suite à la réforme du logement social engagé par l'Etat, le montant des APL a baissé pour les locataires, compensé par une réduction des loyers. Pour atténuer cette baisse, des mesures ont été proposées. L'une porte sur le réaménagement de la dette des bailleurs grâce à un allongement des durées d'amortissements et à une baisse des taux d'intérêt. BSH sollicite la commune pour renouveler la garantie sur la durée totale du prêt qui a ainsi été réaménagé. **Garantie accordée à l'unanimité.**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION :**

Une nouvelle association de randonneurs « RANDO-PLAISIR » a été créée à Loyat au mois d'avril dernier. Monsieur le maire propose d'attribuer une subvention de 250 €. **Subvention attribuée (deux abstentions).**

**PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES :**

Monsieur le Maire a l'intention de se rendre au congrès des Maires à Paris en novembre 2019 afin de représenter la commune. **Remboursement des frais de mission validé à l'unanimité (sur présentation de justificatifs).**

**// Le 14 NOVEMBRE 2019**

**CLÔTURE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT » ET TRANSFERT À PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :**

En raison du transfert de la compétence « assainissement » prévue le 1er janvier 2020, le conseil doit valider la clôture du budget annexe M4 « assainissement » et autoriser le comptable public à procéder à l'intégration des comptes de ce budget annexe dans le budget principal. **Décision adoptée à l'unanimité.**

**ACHAT D'UN TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES :**

**Le conseil a validé l'achat d'un véhicule d'occasion, en retenant, à l'unanimité, l'offre de CLASS Bretagne Sud de Pontivy** pour un montant de 56 640 € TTC. Ce tracteur (avec 4 760 heures de

travail) est équipé et révisé avec une garantie de 6 mois. L'ancien tracteur qui avait 7 400 heures, a été repris 15 600 € TTC.

**CHOIX DU PRÊTEUR DE L'EMPRUNT DE 250 000 € POUR LA CRÉATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE :**

Cinq organismes bancaires ont fait une offre pour un prêt d'une durée de 25 ans. La commission finances les a examinées et a retenu celle du CMB, à un taux de 0,80%. Les frais de dossier s'élèvent à 250 €. **Offre acceptée à l'unanimité.**

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ROSIERS :**

La sous-préfecture a informé la commune, le 12 novembre dernier, qu'un crédit DETR était attribué pour une somme de 21 560 € représentant 27% de la dépense subventionnable. **Nouveau plan de financement validé à l'unanimité selon les modalités suivantes :**

DÉPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	MONTANT
Lot 01 - terrassement - voirie - réseaux	85 080,00 €	Département PST 2019 30%	26 818,50 €
Lot 02 - aménagement paysagers	4 912,21 €	Répartition des amendes de police	13 875,00 €
		État DETR 2019 27%	21 561,00€
Montant total des travaux	89 992,21 €	Total aides publiques	62 254,50 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	6 200,00 €	Autofinancement	53 176,15 €
Total prestations HT	6 200,00 €	Total autofinancement	53 176,15 €
Coût total HT	96 192,21 €		
TVA 20%	19 238,44 €		
Coût total TTC	115 430,65 €	Coût total TTC	115 430,65 €

**ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PRÉEMPTION :**

La commune a la possibilité d'acquérir, par voie de préemption, quatre parcelles d'une superficie de 1 416 m<sup>2</sup> au prix de 25 000 € qui jouxtent la parcelle communale AB 0217, afin de réaliser à terme une opération d'urbanisation d'intérêt général. Cette acquisition s'inscrit dans la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne. L'urbanisation doit en priorité être localisée au sein des tissus urbanisés, ce que permet tout à fait cette acquisition en centre bourg. Il convient également d'inscrire les crédits suffisants au budget, par décision modificative. **Acquisition par voie de préemption validée à l'unanimité.**



## Finances

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, nous ne connaissons pas avec exactitude les résultats des comptes administratifs arrêtés au 31/12/2019. Plusieurs chiffres nous laissent penser que le budget de cette année écoulée sera de bon aloi avec une maîtrise des charges, des recettes prévues au budget qui ont été encaissées et un résultat d'exploitation très correct, entraînant de facto une bonne capacité d'autofinancement. Cette situation permet déjà d'entrevoir des investissements intéressants pour cette nouvelle année. Le prochain P'tit Loyatais devrait reproduire ces données chiffrées.

Il n'aura échappé à personne que cette année 2019 a été marquée par le chantier de la maison de l'enfance, dont les investissements seront lissés sur 3 budgets. Toutes les démarches ont été mises en œuvre pour obtenir le maximum de subventions, soit environ 64% du montant total HT. Ainsi, le coût global du projet, y compris les aménagements extérieurs, les réseaux, et la restauration de la rue des Rosiers est de 906 319 € HT, financé à hauteur de 579 043 € par des aides publiques. Nous pouvons également compter sur les prêts de la CAF et de la MSA avec un taux proche de 0%. Un tel projet se travaille en amont, les dotations, il faut « aller les chercher » afin d'atténuer l'autofinancement.

Au cours de cette année, des investissements ont également été effectués pour la voirie et les bâtiments communaux. L'achat de divers matériels et l'acquisition d'un tracteur étaient également nécessaires.

Avec la défection de l'Etat dans certains domaines, la diminution de quelques aides et les transferts de compétences sans compression de charges nous amèneront probablement à subir une baisse de notre capacité à investir voire à emprunter. Nous devons donc toujours ajuster nos investissements à notre capacité comme le font les ménages. Nous devons aussi ne pas mettre en péril les équilibres

financiers afin de ne pas obérer notre prospective financière. Enfin un regard avisé doit se porter sur les durées d'amortissements financiers en rapport avec la durée de vie des biens financés.

Tout ceci nous l'avons maîtrisé et mis en application. C'est le fruit d'une gestion saine et d'une trésorerie confortable.

Concernant la dette de la commune, les prêts réalisés pour la maison de l'enfance seront de 391,6 K€, à savoir 250 K€ obtenus chez Arkea Crédit Mutuel, 100 K€ auprès de la MSA et enfin 41,6 K€ auprès de la CAF. Avec la baisse des taux sur un capital emprunté pratiquement similaire à celui réalisé pour les travaux du centre bourg, nous serons sur un coût global des crédits beaucoup plus avantageux. Avec les nouveaux encours de ces trois prêteurs, le seuil d'endettement sera de 691 € par habitant, ce qui reste raisonnable tout en sachant que celui-ci devient critique à environ 1 000 € !

D'autre part, il est bon de noter que la Communauté de communes nous a rétrocédé des compétences : garderie périscolaire et subventions aux associations. Les transferts financiers ont été actés par une commission. Depuis le 01/01/2020, le budget annexe de l'eau et de l'assainissement a été transféré à la communauté de communes qui a ainsi récupéré cette compétence sur tout le territoire.

Les projets prévus ont été respectés sans détériorer la santé économique-financière de notre commune.

Je ne pouvais pas terminer ce texte sans vous dire combien j'ai eu plaisir à suivre la gestion financière de notre commune depuis 25 ans ! Le patrimoine immobilier s'est structuré, la situation financière est très saine (dixit l'analyse financière du trésor public) et ce en dépit de nombreux investissements. La nouvelle équipe qui sera élue en mars prochain se reposera donc sur une stabilité financière que j'ai coutume d'appeler : « le cœur du réacteur ».

Je profite aussi de ce départ qui est une décision personnelle pour remercier tous les employés communaux dont j'avais la charge et je leur renouvelle mes vœux d'encouragement car leur mérite n'est pas toujours reconnu à leur juste valeur.

# Tarifs communaux adoptés pour l'année 2020

## // PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
Buse béton centrifugé 2m40 diamètre 300	20,00€ le ml
Tube écopal diamètre 250	15,00€ le ml
Tube écobox diamètre 300	20,00€ le ml
Regard	65,00 €
Couvercle de regard	25,00€
Tout venant gravier	18,30€ le m <sup>3</sup>
Transport de matériaux :	
Fourniture de tracteur par un tiers	35,00€ l'heure
Fourniture de tracteur + remorque	40,00€ l'heure

## // REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Repas réguliers : 3,38 €
- Repas occasionnels : 4,17 €
- Repas adultes : 7,46 €

## // GARDERIE COMMUNALE

- Forfait demi-heure : 1 €
- Forfait mois 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant : 28 €
- Forfait mois à partir du 3<sup>e</sup> enfant : 14 €

## // CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m<sup>2</sup>
- 30 ans : 150 € pour 2m<sup>2</sup>

## // PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

(tarifs communautaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020)

- Participation pour raccordement : 1 200 €
- Emplacement d'un mobil-home : 100 €

## // TARIF SALLE POLYVALENTE

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE				
Capacité 250 personnes Caution : 500 € Caution ménage : 60 €	1 journée de location		2 jours de location	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Salle sans cuisine	150 €	200 €	225 €	300 €
Salle avec cuisine	250 €	350 €	375 €	525 €
Réveillon	300 €	500 €		

- Abonnement annuel : 11,88 € HT
- Consommation jusqu'à 30m<sup>3</sup> : 0,0812 € HT/le m<sup>3</sup>
- Consommation au-delà de 30m<sup>3</sup> : 0,6119 € HT/le m<sup>3</sup>

## // DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €





Accueil des bébés le 28 septembre 2019

Une nouvelle réglementation européenne (Règlement général sur la protection des données) ne nous permet plus de diffuser des données personnelles collectées notamment dans les registres d'état-civil et d'urbanisme. De nombreuses questions se posent encore sur l'application de ce nouveau cadre juridique mais pour éviter toute erreur d'appréciation, il a été décidé de ne plus divulguer la liste des enfants nés dans l'année, les décès ainsi que les mariages afin de respecter les dispositions de cette loi.

Nous vous transmettons cependant les indications suivantes sur l'état-civil de l'année 2019.

**18 naissances en 2019** (15 naissances en 2018) :

- 8 garçons et 10 filles ;
- 11 bébés demeurent dans le bourg et 7 bébés dans les villages ;
- 14 enfants sont nés à Ploërmel, 3 à Vannes et 1 à Rennes.

**22 décès en 2019** (28 décès en 2018) : les Loyatais décédés en 2019 étaient âgés de 66 à 99 ans, 7 habitaient le bourg et 15 les villages.

**7 mariages** ont été célébrés en 2019 (5 mariages en 2018)





## **Vous avez un projet d'agrandissement de votre habitation, de construction d'un garage, de changement d'ouvertures etc...?**

Pour toutes vos démarches d'urbanisme, et avant tout projet, n'hésitez pas à consulter le Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU) au secrétariat de la mairie (02.97.93.02.33).

Le service Urbanisme de Ploërmel communauté instruit toutes les demandes d'autorisation. Il occupe les locaux situés 38 place de la mairie à Ploërmel. Il reçoit uniquement sur rendez-vous (02.97.22.34.54).

## Qu'est-ce que le SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne a été approuvé en décembre 2018 et est désormais en vigueur depuis avril 2019 sur le territoire composé des communes de Ploërmel communauté et De l'Oust à Brocéliande communauté. C'est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement sur le territoire et sur le long terme (jusqu'en 2035). Il a été élaboré sur un territoire pertinent, au regard des enjeux identifiés.

Le SCoT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. Son contenu est défini par le code de l'urbanisme. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique et commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques... Il vise à apporter plus de cohérence territoriale en croisant développement et capacité d'accueil.

Le SCoT a été construit par les élus, les acteurs locaux et les citoyens du territoire. Ils ont été associés afin que le schéma soit l'expression d'un projet ambitieux et durable. Il sert l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

Le SCoT peut remplir son objectif d'orientation

du développement du territoire uniquement si ses dispositions sont appliquées. Pour s'assurer de leur application, l'obligation de compatibilité entre les documents d'urbanisme d'échelle communale (cartes communales et PLU) et le SCoT est indispensable. Cette obligation signifie que les documents qui ne respectent pas le contenu du SCoT risquent d'être considérés comme illégaux.

Le PLU de Loyat est en vigueur sur le territoire depuis 2009. Il ne correspond pas aujourd'hui aux objectifs qui sont portés par le SCoT dont les objectifs sont la modération de la consommation d'espace dans les hameaux et le recentrage de l'urbanisation au plus près du centre-bourg et des espaces déjà urbanisés.

La commune a trois ans pour mettre son document en compatibilité avec le SCoT. Comme il s'agit de modifications importantes, il faut mettre en œuvre une révision générale du PLU. Le respect de ce délai implique que la procédure de révision soit menée à son terme avant la fin de l'échéance. S'agissant d'une démarche longue, il est nécessaire de l'entamer le plus en amont possible.

Pendant cette période et tant que la modification du document d'urbanisme n'est pas intervenue, le PLU actuel continue de s'appliquer sur le territoire. Aussi, si vous avez un projet de construction dans un village, faites-le maintenant !

## Maisons Fleuries

De nombreuses communes sont fières d'avoir toujours leurs concours des maisons fleuries. La nôtre l'est également et nous avons été agréablement surpris de voir s'inscrire de nouveaux participants.

Au jury habituel, s'est joint à notre demande une personne de PLOËRMEL, monsieur Jean BELLAMY, responsable du jury départemental du MORBIHAN.

En juillet, nous avons eu le plaisir de découvrir de grands espaces bien aménagés, des emplacements bien arborés, de beaux parterres de fleurs et des plantes vivaces diverses et variées. Le plus dur, c'est la notation car tous méritent une première place : chacun y met tant de passion et tant de cœur.

La remise des prix a eu lieu le samedi 9 novembre dernier. Jean BELLAMY a commenté chaque photo projetée sur écran. « C'est plus que le fleurissement, confirme-t-il, c'est vraiment de l'embellissement. »

D'autres photos prises au cours du printemps, tout comme celles de la découverte de la ville de Fougères le 14 juin dernier, ville aux quatre fleurs, ont permis aux participants de revivre les bons moments de cette magnifique journée à laquelle nous avons ajouté l'après-midi la visite du parc botanique de Haute-Bretagne.

Nous rappelons que, peu importe le classement, la récompense est la même pour tous et chacun apprécie cette sortie annuelle, différente tous les ans.

### 1<sup>er</sup> prix façade et balcon



### 1<sup>er</sup> prix éco jardin

### //Jardin paysager

1	HUET André et Joëlle	9 Rue des Sapins - Kersamson
2	ROCHER Joël et Yolande	6 Rue des Lys - La Ville Hein
2	LE MOING Christophe et Solène	3 Rue du Moulin - Trégadoret
3	PIOT Bernard et Marie-Armelle	1 Rue des Frères Olivot
4	BRANCHERAUD Alain et Marie-France	8 Lotissement du Lac
5	HAMONET Alain et Marie-Madeleine	3 Rue du Bois Garin - Le Freique
6	COUSIN Jean-Pierre et Marguerite	16 Rue du Vieux Four - Cantomheuc
7	MOUNIER Christopher et Laëtitia	1 Rue de la Forge - Kernoul



1<sup>er</sup> prix jardin paysager

1<sup>er</sup> prix jardin de fleurs

### // Jardin de fleurs

1	CHEFDOR Eliane	5 Rue Coura - Le Vieux Quily
2	CHEREL Jean-Claude	1 Chemin des Noisetiers - Le Pont aux Moines
3	JIGOREL Serge et Annick	1 Rue des Landes Carrées-Le Manoir
4	VAN WYNSBERGHE Henri et Bernadette	7 Rue des Broussettes - Penhouët
5	GAVAUD Claude et Lucienne	1 Rue du Mottais
6	PRIOUX Marie-Thérèse	5 Rue de Kéréteau

### // Éco jardin

1	BALLUE Jean et Marie-Christine	22 Rue du 20 Janvier 1944
2	ROUXEL Françoise	6 Rue des Alouettes

### // Façade et balcon de maisons

1	CHEFDOR Philippe et Chantal	3 Rue des Épinettes - Kersamson
2	JOUVANCE Roger et Hélène	3 Rue des Thuyas - Le Pont aux Moines
3	HAMERY Alain et Thérèse	4 Rue des Bignards - Trégadoret
4	TORCHY Didier	15 Place de l'église
5	BECEL Yves et Monique	11 Rue Saint Martin

Remise des diplômes en novembre

Sortie Maisons fleuries à Fougères le 14 juin 2019



# Travaux 2019

## // Véhicules

Comme prévu, nous avons effectué le renouvellement du tracteur et du chargeur. Pour des raisons budgétaires, l'achat d'un matériel d'occasion a été privilégié. Il s'agit d'un tracteur « Claas Arion 420 » de 110 cv avec 4 720 heures au compteur et un chargeur neuf « FL 100 ». Le tout pour un montant de 56 640 € TTC qui a été livré le 26 novembre 2019.

## // Espace boisé

Deux ha ont été replantés près des lagunes, comme prévu, avec des sapins épicéas. Les travaux ont été réalisés par l'association O.C.R.E de Mohon pour un montant de : 2 688 € TTC.

Contrat de maintenance de l'éclairage public

Un contrat de maintenance préventive de notre éclairage public a été signé avec Morbihan Energie : 254 points lumineux et 12 armoires sont concernés pour un montant de 5 495,40 € TTC. Ce contrat comprend une visite du patrimoine, deux visites de contrôle, le remplacement de 1/6<sup>e</sup> par an des sources d'énergie, le réglage des horloges aux changements d'heure et le dépannage à la demande avec la fourniture de petits consommables.

## // Travaux de renforcement

ENEDIS a réalisé les travaux de renforcement des réseaux et terminé le bouclage entre les différents transformateurs : rue St Martin, rue de l'Yvel, rue de la Mairie. La mise en service de ces trois transformateurs est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.



## // Trottoirs

En novembre 2018, la commission travaux avait priorisé les trottoirs qui feraient l'objet d'une réfection selon leur fréquentation par les usagers et leur état général. Début 2019, ENEDIS nous informait de leur projet de réaliser des travaux de renforcement des réseaux et de faire ceux-ci en souterrain et dans les trottoirs : c'est pourquoi il a été décidé de différer les travaux de réfection afin de réaliser le renforcement électrique.

## // Rue des Rosiers

Afin de sécuriser la rue des Rosiers, un sens unique de circulation a été décidé. La commission travaux a voulu enfouir les réseaux électriques, l'éclairage public et le réseau Télécom de cette rue. Le changement des canalisations d'eau potable par le SIAEP (Syndicat en charge de la compétence en eau potable) s'est également avéré nécessaire avant de procéder à l'aménagement de la rue : un trottoir respectant les normes d'accessibilité, 7 places de stationnement et une nouvelle chaussée vont être réalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

L'ensemble de ces travaux s'élève à un montant de 125 417,41 € TTC, subventionné par le Conseil départemental au titre des recettes issues des amendes de police et par l'Etat pour un montant total de 62 254,50 €. Le reste à charge pour la commune est de 63 162,91 €.



## // Travaux de voirie et chemins ruraux

### 1) TRAVAUX DE VOIRIE

Le marché public à bons de commande, organisé par Ploërmel Communauté, n'a pas été reconduit en 2019.

La commune de Loyat a donc dû établir un cahier des charges tardivement. Elle a donc mis en concurrence plusieurs entreprises. Le Cabinet URBAE de Muzillac a été retenu avec un contrat d'une durée d'un an renouvelable deux fois. Il a pour mission l'assistance à la passation du contrat de travaux et le suivi technique du programme de voirie dont le montant est compris entre 50 000 et 60 000 €.

La maîtrise d'œuvre retenue, la commission travaux a fait le choix des routes dont la réfection était prioritaire en 2019 :

Revêtement bicouche :

- route des Rubans sur environ 750 ml à la suite du 1,6 km déjà réalisés en 2018 ;
- route du Freique sur 650 ml.

Revêtement tricouche :

- village de Kernoul (carrefour) sur 350 m<sup>2</sup>.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 51 862,50 € HT.

La reprise des « nids de poules » au point à temps automatique (PATA) n'a pas été réalisé en 2019. Les travaux étaient programmés fin octobre mais la météo capricieuse en a décidé autrement.

### 2) CURAGE DES FOSSÉS

- Les travaux ponctuels de curage des fossés ont été faits à la demande tout comme le busage. Tous ces travaux ont été assurés par l'entreprise Jean-Paul HARROUËT de PLOERMEL ;
- Entretien des accotements : il a été réalisé par nos agents des services techniques avec le broyeur acquis l'an dernier ;
- Entretien des fossés et talus : il a été réalisé par l'ETA CHAUDERLIER de Guilliers ;
- Entretien des chemins ruraux : cette année, le broyage dans le secteur sud-est a été fait courant octobre/novembre dernier par l'ETA CHAUDERLIER de Guilliers.

## // Maison de l'enfance

Les travaux de la maison de l'enfance sont déjà bien avancés. Les sols sont en cours de réalisation (carrelages et revêtements). Les travaux d'aménagement extérieur ont commencé début janvier.



## Projets 2020

### // Éclairage public

Suite au diagnostic de l'éclairage public réalisé par Morbihan Energies, il a été décidé de faire prioritairement la mise en sécurité des installations (armoires et candélabres).

### // Trottoirs

Le Cabinet URBAE a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. Les travaux d'ENEDIS étant presque terminés, l'appel d'offres pour les travaux de réfection des trottoirs va pouvoir être lancé.

### // École publique

Des travaux de peinture et le changement des huisseries extérieures vont être réalisés.

### // Salle polyvalente

Des infiltrations d'eau qui ont eu lieu cet automne ont provoqué un gonflement du parquet. Il sera changé par l'entreprise THETIOT de la Chapelle-Caro. Ces travaux sont pris en charge par l'assurance.

### L'adjoint aux Travaux

**Patrice LAMEUL**

**// Retour en images sur l'année 2019 //**



**Bénévoles de l'aide aux devoirs**



**Janvier - assemblée présente à la cérémonie des voeux du maire**



**Janvier - présentation des employés communaux lors de la cérémonie des voeux du Maire**



**Février - Remise officielle de la 4<sup>e</sup> fleur à Paris**

**Mars - Don à la commune d'un certain nombre d'oeuvres d'Hélène Roinel par sa famille**





Avril - Matinée citoyenne - désherbage du cimetière par des volontaires



Mai - Animation sur le thème de la Bretagne à la cantine



Mai - cérémonie commémorative du 8 mai



Mai - Yann Jondot, Ambassadeur de l'accessibilité en Bretagne, valide l'attribution d'un niveau A à la commune pour l'aménagement adapté de ses équipements communaux.



Mai - Séjour des Belges de Rivière dans le cadre du jumelage



Juin - Sortie des lauréats des maisons fleuries à Fougères

**// Retour en images sur l'année 2019 //**



**Août - journée sports et découverte**



**Août - randonnée patrimoine financée partiellement par Ploërmel Communauté**







Septembre - Accueil des bébés



Octobre - Remplacement des chaises de la cantine



Octobre - repas des aînés



Novembre - cérémonie commémorative du 11 novembre



Novembre - remise de la médaille de la commune à Jean-Michel Petit



Novembre - accueil des nouveaux arrivants



Décembre - exposition à la médiathèque sur le thème de l'Automne (dessins, peintures et autres chefs d'oeuvre réalisés par les enfants de nos deux écoles)





## École Ste Jeanne d'Arc

*L'année 2018-2019, pour l'école Ste Jeanne d'Arc, s'est déroulée dans les airs. L'équipe pédagogique a permis aux 5 classes de réfléchir à ce thème et de rêver au contact de la légende « d'Icare ». L'école a 5 classes. Une fois par semaine, les élèves de GS, de CP et de CE1 sont seuls avec leur enseignante. C'est un choix de l'équipe de privilégier le cycle 2 (cycle des apprentissages ...) en décloisonnant les groupes depuis 10 ans déjà.*

C'est une continuité, le conseil de coopération animé par Maryvonne (poste AESH) en co-animation avec les enseignantes : on y apprend les bases de la citoyenneté et du « vivre ensemble ». Dans cet espace de parole, on peut ainsi, dans le respect de l'autre, aborder tous les sujets de discorde que l'on peut vivre dans un lieu tel que l'école, comme le préconise le projet d'établissement. Un travail sur les émotions consolide cette réflexion et cela dès la maternelle.

### // Les animations liées à notre projet

Loyat a la chance d'avoir sur sa commune un aérodrome. Les CE/CM ont ainsi pu rencontrer la classe aéronautique dès septembre.

L'équipe enseignante a choisi d'aborder « Le monde d'Icare », avec une sortie à Nantes. Elle

a lancé le projet de découverte de l'aéroport et de tous les autres moyens de transport. Tous les élèves (sauf les plus petits) ont pris le train ; les plus grands ont même pris le tramway ! Plus de 100 petits Loyatais à la découverte de Nantes... ! Une réelle expédition pour nos élèves !

L'association des « petits débrouillards » est intervenue lors de plusieurs séances au cours de l'année pour explorer le côté scientifique de l'aéronautique. Lors des cours de sculpture et des travaux artistiques, chaque classe a préparé l'exposition qui a eu lieu en fin d'année dans les locaux de l'aérodrome, en partenariat avec les clubs d'ULM et de vol à voile. Une journée à Ploemeur Baudou a permis de compléter cette initiation.

Un moment extraordinaire de partage entre les pilotes, les enfants et les familles. Une réussite pour cette matinée ; petits et grands en parlent encore...

### // Sorties, activités extra-scolaires, etc... : elles sont toujours aussi nombreuses.

Une première sortie a eu lieu à la ferme de la Touche. Les maternelles ont pu tour à tour monter à dos de poney. Une journée aux « Jardins de Brocéliande » à Bréal/Monfort a suivi.

Une matinée, partagée par toutes les classes maternelles du réseau privé dans l'enceinte du collège « le Sacré Cœur », sur le thème des émotions a également été organisée (ateliers suivis bien sûr d'un pique-nique..). Les élèves de la GS au CM2 ont participé à une journée « pêche » proposée par des professionnels.



**D'AUTRES MOMENTS ONT AGRÉMENTÉ LES JOURNÉES DES ÉLÈVES :**

- documentaire de « Monde et Nature » du CP au CM ;
- spectacle de marionnettes pour les plus petits avec les écoles du secteur ;
- séance de cinéma et un spectacle dans la Chapelle Bleue pour tous ;
- intervention pour les GS/CP concernant les accidents domestiques ;
- visite de la caserne des pompiers pour les GS ;
- festival musical pour les CP/CE1 avec tous leurs camarades du secteur.

Dans le cadre du projet éducatif local de Ploërmel Communauté, des tuilages en sport, musique, danse, animation radio, initiation au golf sont toujours organisés.

Enfin, grâce à la mairie, les élèves ont accès à des séances de piscine dès la grande section ; ils bénéficient également de l'accès à la médiathèque et sont accueillis par quelques bénévoles présentes tous les lundis après-midi. Merci à elles.

**// Pour les CM, des plaisirs en plus**

Pour faciliter l'entrée en 6<sup>e</sup>, les élèves de CM2 ont été accueillis au collège du Sacré-Cœur au cours d'une journée d'intégration et ont participé à la journée des talents.

Une journée « sécurité routière » complétée par une intervention des pompiers, les ont initiés aux dangers de la route.

Enfin, ces élèves chanceux ont participé à une journée « Brocéliande sport nature » préparée par la communauté de communes !

**// Pastorale**

En lien avec les écoles du réseau, les enfants se sont retrouvés pour une marche caritative et un moment de célébration à l'église de Campénéac. En décembre, ils ont participé et animé la célébration de l'Avent à l'église de Loyat.

**// Les festivités de l'école**

- arbre de Noël avec cadeaux, pot et venue du père Noël ;
- carnaval avec dégustation de crêpes ;
- couscous ;
- kermesse et vide-greniers ;
- matinées petits travaux ;
- portes ouvertes suivie d'une « matinée » d'intégration en maternelle.

**Beaucoup de moments forts que l'on doit aux 3 associations ainsi qu'aux parents bénévoles, toujours présents pour tous les projets proposés à l'école Ste Jeanne d'Arc...**





## École Théodore Botrel

*L'année scolaire 2018/2019 a gravité autour du thème « l'Art dans tous ses états ». De nombreux projets menés par l'équipe pédagogique ont permis aux petits et aux grands de s'investir, collaborer et s'enrichir au quotidien dans les apprentissages.*

### // L'école Théodore Botrel en 2019 c'est

- Un effectif en hausse avec 50 élèves répartis en 2 classes et demie : le demi-poste permet de renforcer les apprentissages fondamentaux en CP et CE1 avec 10 élèves uniquement dans la classe.
- Une équipe éducative stable :  
Marie LE BRUN (directrice, en charge de la classe des maternelles) ;  
Clélia ANTOINE (classe de CE-CM) ;  
Amélie LEGENDRE (demi-poste, CP-CE1) ;  
Béatrice TERCHEL (décharge direction) ;  
Corinne LE GLOHAEC, agent spécialisé pour les enfants de maternelle ;  
Alice PAILLARD, AVS et Julia MATEU PASTOR, service civique.

### // Coopération, pédagogie Montessori, anglais...

L'année qui s'est écoulée a vu la poursuite de la mise en place de la pédagogie Montessori dans la classe multi-niveaux de maternelle. Chaque enfant s'épanouit, développe ses responsabilités, son autonomie grâce aux apports de cette pédagogie.

La sensibilisation à l'anglais est proposée dès l'âge de 2 ans. En classe de CE-CM, l'étude de

l'anglais se fait autour de la littérature traditionnelle anglo-saxonne qui a abouti à l'élaboration de divers projets, telle l'adaptation d'un album sous forme de pièce de théâtre jouée en anglais par les élèves.

En classe élémentaire, les élèves bénéficient d'un conseil hebdomadaire appelé « Conseil de classe ». C'est un moment privilégié où les enfants peuvent échanger, exprimer leurs émotions et prendre des décisions sur les différents aspects de la vie de classe et de l'école.

Tous les élèves sont ainsi écoutés et prennent des responsabilités dans la vie quotidienne de l'école.

### // Le projet artistique « l'Art dans tous ses états »

L'école, en lien avec la communauté de communes et l'équipe de l'Inspection académique de Ploërmel s'est investie dans de nombreux projets pédagogiques, le principal étant « l'Art dans tous ses états ».

Tout au long de l'année, les élèves ont participé à un grand Défi Arts : de la PS au CM2.

- **En classe** : découverte et étude des grandes œuvres du patrimoine ;
- **Création d'une œuvre à la manière du photographe « Garcin »** qui a été exposée dans le hall de la mairie de PLOERMEL. Les élèves de CE-CM se sont inspirés de Dali pour construire leur maquette et ensuite la photographier.



En juin, plusieurs écoles se sont rencontrées pour la grande journée du Défi. Au programme : toile minérale à la Chapelle-Bleue, création d'un spectacle, pratiques artistiques et exposition.

L'école s'est aussi rendue au Domaine de Kerguëhennec, afin d'y découvrir l'art contemporain. Les maternelles-CP ont visité Josselin avec une matinée « Arts du cirque » et en classe, ils ont découvert l'art de la sculpture avec Melen GIBOUT.

En musique, un concert symphonique a été programmé pour les grands et un spectacle musical pour les petits.

En littérature, toute l'école a participé au Grand Prix des Incorruptibles.

Les CE-CM ont bénéficié d'une collaboration avec Roger Malo, des studios KERTOON pour créer un dessin animé qui sera projeté au Cinélab de Ploërmel.

Et fin d'année, ils ont regalé une centaine de personnes venues assister à leur représentation théâtrale sur le thème des Fables de la Fontaine. Un moment riche en travail, émotion et partage, salué par des Loyatais ravis !

### // Les autres projets ou faits marquants

Parce qu'il est important de sensibiliser au quotidien nos élèves à l'environnement, les écoliers ont bénéficié d'un cycle d'activités avec le Centre des Landes de Monteneuf : activités autour de la biodiversité en forêt, en milieu aquatique et dans leur environnement proche loyatais. Ils ont également participé à une sortie « Nettoyons la nature » dans la commune.

En parallèle à ces projets, les élèves de l'école ont bénéficié de :

- Visites du musée de l'officier à Guer et du musée de Saint Marcel (CE-CM) ;
- Un cycle de rugby avec un encadrant fédéral, conclu par une rencontre inter-écoles (CE-CM) ;
- Un cycle de voile et un cycle de natation (GS-CM) ;
- Des activités de pêche avec l'Ablette Ploërmelaise ;
- Une visite de la caserne des pompiers de Campénéac pour les maternelles.

Et comme tous les ans, les écoliers se rendent une fois par quinzaine à la médiathèque où ils ont plaisir à retrouver Hélène et Annick.

### // Ecole Numérique Innovante Rurale

Dans le cadre d'un plan national de dotation numérique des territoires ruraux, l'école a bénéficié d'une aide de l'état et de la mairie pour s'équiper en matériel numérique. Ce grand projet va permettre de favoriser le développement de pédagogies innovantes au service des apprentissages, dans un usage raisonné et de permettre une interaction permanente entre l'école, les parents et les différents partenaires. Dans ce cadre, l'équipe a développé un espace numérique de travail, un site internet avec espace privé, un livret numérique en maternelle et une bibliothèque informatisée. Les enseignantes bénéficient d'une formation au numérique et l'école devient un site pilote.

### // L'école, lieu de convivialité

De nombreux moments, où parents, enfants et équipe pédagogique se retrouvent, jalonnent l'année comme la fête de Noël, la boom déguisée, la fête de l'école, le goûter des portes ouvertes. C'est le résultat d'un partenariat dynamique entre l'école et les parents, grâce à la mobilisation de l'association des parents d'élèves « les Amis de Théodore Botrel ».

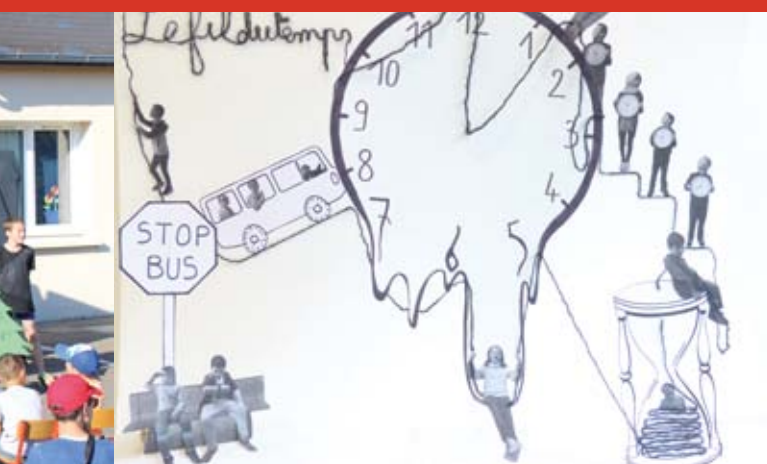
### // A vos agendas

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 27 mars et débiteront par notre grand goûter collectif ouvert à tous.

### TOUTES LES INFORMATIONS DE LA VIE DE L'ÉCOLE SUR :

<http://ecoleloyatpublique.toutemonecole.fr/>

**page Facebook** «École Publique Théodore Botrel LOYAT »





## Club « Au Pays des Sorciers »

*Le club a vu le jour en avril 1976 sous l'impulsion de Violette Garin.*

Après 14 années de présidence, Jean Coué passa le relais à Bernard Hallier en 2010.

Bernard, originaire de Paris, connaît Loyat depuis 1972. En effet, son épouse, Annick Urien, étant née à Kersansom, c'est tout naturellement qu'ils décidèrent d'acheter une résidence secondaire dans ce joli petit village afin de passer leurs vacances loin du tumulte parisien. En 2005, l'heure de la retraite ayant sonné, ils se sont installés définitivement à Kersansom. Aussitôt, ils ont souhaité s'intégrer à la vie locale et ce, en s'inscrivant au club. C'est un bon moyen de rencontrer des gens, faire des activités, des sorties et passer du bon temps ensemble. Jean Coué devenu son ami, a souhaité par la suite que Bernard, alors adhérent, prenne la présidence du club. Ce fut chose faite en 2010. Voilà donc 10 ans que Bernard assure pleinement cette fonction.

### // Bureau

**Président** : HALLIER Bernard

**Vice-présidente** : PRIOUX Marie-Renée

**Secrétaire** : POIRIER Madeleine

**Trésorière** : GICQUEL Paulette

Le club compte actuellement 45 adhérents en sachant qu'il a enregistré jusqu'à 116 personnes en 2010. Il adhère au CLARPA 56 (Comité de Liaison des Associations de Retraités et Personnes Agées du Morbihan). C'est un réseau de 150 clubs de retraités qui offre

de multiples services dont notamment une assurance, des formations, des sorties, un carnet de réduction à chaque membre dans les commerces et services.

### // Les activités du club

Un mercredi après-midi sur deux, les semaines paires, 25 personnes en moyenne se retrouvent à la salle polyvalente pour jouer aux cartes et jeux de société, le triomino par exemple. Une nette préférence va au jeu de la belotte. Par table de 4 personnes, chaque regard est figé sur son propre jeu. Inutile de vouloir les distraire, ils sont trop concentrés. Fiche et crayon en bout de table, tous les points sont comptés. Que le meilleur gagne et gare à celui qui essaierait de tricher car nous sommes au pays des sorciers !

### // Animations organisées par le club

En mai, un repas dansant « inter-clubs » rassemble les clubs de Loyat, Campénéac, Gourhel et Saint Jean de Villenard. Chaque club à tour de rôle organise cette manifestation en choisissant le menu et l'animateur afin de recevoir comme il se doit, les quelques 180 personnes.

En juin, avant la trêve estivale, un repas a lieu au restaurant.

Photo de groupe repas de Noël le 21 décembre



Une grande sortie appelée « Journée pas comme les autres » est proposée en novembre. C'est une journée bien remplie. Lors de la dernière édition, tôt le matin dès 8h30, les participants ont pris le car en direction de la grande salle de spectacles de Maun pour assister à une représentation avec un illusionniste et humoriste. Les Loyatais s'étaient associés aux clubs de Saint Jean de Villenard, Gourhel et Ploërmel. Ce jour là, pas moins de 345 personnes étaient présentes soit 7 cars venant de différents secteurs. Après le spectacle, un repas a été servi à la salle des fêtes de Josselin. Un orchestre agrémentait l'après-midi permettant ainsi de danser et chanter à son gré. Au terme de cette journée vers 19h, tout le monde était un peu fatigué mais très heureux des animations, du repas et des rencontres avec les autres. Ce fut une belle occasion de sortir du quotidien.

Tous les ans, en décembre avant les fêtes de fin d'année, un repas est servi le midi au restaurant. 45 personnes, adhérents et conjoints sont présents.

### // Mot du président

Voilà déjà 25 ans que je suis au sein du club dont 15 années en tant qu'adhérent puis 10 autres en tant que président, que le temps passe vite !

Pour la nouvelle année, nous espérons de nouveaux adhérents qui aiment si possible la belotte car elle remporte un grand succès lors de nos rencontres tous les 15 jours.

Reprise de nos activités le 8 janvier 2020 et galette des rois courant du mois.

Le président, les membres du bureau et tous les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

## Garde de l'Yvel



Première équipe connue dans les années 30



tée en sommeil puis elle a repris ses activités en août 1945 sous la présidence de Pierre Gavaud. A cette époque, la GDY était un des patros les plus actifs, connu et redouté sur les stades alentours. Ensuite, elle s'engage en championnat des patros, la division supérieure fut créée en 1959. Dans ce nouveau groupe comportant les meilleures équipes de la région, Loyat a toujours été

très bien classée et même championne en 1961. L'équipe B avait montré le chemin en gagnant le championnat départemental de sa catégorie en 1959. L'année 1968 marque le retour en ligue de l'Ouest. En 1971, l'équipe monte en deuxième division puis en promotion de première division en 1974.

Alors que les jeunes accumulent de belles performances atteignant les finales départementales benjamins en 1994 et 1996, les seniors quant à eux, traversent quelques années difficiles et repartent en troisième division en 1998. Mais en 1999, l'équipe A remonte de promotion de deuxième division à promotion de première division en 2001. Puis en 2008, pour la première fois de son histoire, l'équipe A de la Garde de l'Yvel accède à la première division. En 2009, encore mieux, elle

### // Historique

Sous l'impulsion de quelques copains mordus du ballon, une équipe de football a été mise sur pied il y a juste 100 ans en 1920. La pratique du football, sous la houlette de Jean Lequitte, se faisait à l'époque sans championnat. Ce n'est qu'au cours de l'année 1929 que cette formation fut agréée et officialisée sous le nom de « patronage de la Garde de l'Yvel ». Le directeur était l'abbé Thommèreau avec le concours de Pierre Gavaud et d'Eugène Garin. Les joueurs se nommaient :

Marcel Poincard, Pierre Gavaud, Joseph Gavaud, Louis Migliarina, Léon Lorand, Julien Gicquel, Eugène Garin, Jean Marot, Pierre Perret, Ferdinand Papion, Théodore Lequitte.

Durant la guerre 39-45, la Garde de l'Yvel est res-

atteint la promotion d'honneur de la Ligue de Bretagne. Pour la première fois, une équipe loyataise évolue en championnat régional. Et cet exploit sera maintenu durant 3 ans. Ce n'est qu'à partir de 2012 que l'équipe A descendra en D1 puis en D2 en 2015. Ensuite, l'équipe A remonte en D1 en 2016 puis redescend en 2017 et 2018 en D2 et malheureusement en D3 en 2019.

Saviez-vous que le tout premier terrain de football à Loyat était situé sur la route de Josselin à environ 300 m de la sortie du bourg sur la gauche. Ensuite, il s'est installé dans une prairie à l'emplacement actuel entre le terrain multisports et la salle polyvalente. De 1955 à 1977, le terrain de football a été déplacé route de Guilliers à côté de l'actuelle CECAB. Le 28 août 1977, le stade des Sablons a été inauguré en présence des autorités locales et des équipes loyataises et des alentours. Pas moins de 27 présidents et co-présidents se sont succédé depuis la création de la Garde de l'Yvel : Eugène Garin, Pierre Gavaud, Jean Daniel, Alain Gicquel, Marcel Gicquel, René Guillemot, Lucien Pelard, Marcel Surel, Daniel Santier, Jean-Claude Chérel, Thierry Ecorchard, Germain Doré, Patrice Michard, Jean Perron, Dominique Boido, Maurice Vautour, Gérard Pichery, Yannick Bougué, Didier Leglustin, Sébastien Huet, Patrick Vigne, Laurent Monnier, Anne Pichery, Guy Gavaud, Sébastien Leray, Jean-Philippe Bourseul.

### // Bureau actuel

**Président** : Jean-Philippe Bourseul

**Vice-président** : Sébastien Huet

**Trésorier** : Arnaud Queno

**Secrétaire** : Alexa Pichery

La Garde de l'Yvel totalise actuellement 27 licenciés adultes. Les entraînements ont lieu le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h.

Le dernier dimanche d'août, c'est le tout premier match en coupe de France. Ensuite, le championnat comprenant 22 matchs commence en septembre pour finir fin mai-début juin. Fin novembre, l'équipe A totalise 6 matchs joués dont 4 gagnés et 2 perdus. A ce stade de la compétition, l'équipe est troisième au classement. L'objectif est de monter en D2.



### Equipe A

En bas de gauche à droite : Julien ROBILLARD, André ARANJO, Arnaud QUENO, Stéphane ROBILLARD, J-Philippe BOURSEUL, Morgan BOCCO.

En haut de gauche à droite : Jérémy CHOUAN, Jérémy LAHAYE, Jordan REMONNOT, Franck BÉSSY, Marcus ROBERTS, Thomas GUERIN, Sébastien HUET et Jérémie ROUAUD.

Capitaine : Sébastien HUET et entraîneur : Nicolas PICHÉRY



**Equipe B** en entente avec St Malo des Trois Fontaines et Mohon (4 Loyatais : Julien RIO, Jérémie ROUAUD, Jordan HEMONNOT et Lionel HUET)

La Garde de l'Yvel forme 23 jeunes âgés de 6 à 9 ans. Les entraînements des jeunes ont lieu le mercredi de 15h à 16h30. Le samedi, ils rencontrent des équipes du nord-est du Morbihan allant jusqu'à Plumieux ou La Gacilly ; ils participent à une vingtaine de plateaux dans la saison. L'encadrement des jeunes est assuré par Jean-Claude Chérel et Christian Vincent avec l'aide de Sylvie, de Noémie Jarnigon et d'Anaëlle Berthe. Il n'est pas toujours facile d'organiser les rencontres surtout en cette période d'intempéries. Il faut prévenir tous les parents parfois au dernier moment en cas d'annulation. 3 événements marquent la saison sportive des jeunes :



- Le 5 avril 2019, une vingtaine de jeunes a eu le plaisir d'assister à un match au stade du Moustoir pour voir Lorient gagner contre Béziers.
- La rencontre de foot réunissant 3 000 jeunes de tout le Morbihan à la fin de la saison. La dernière édition s'est déroulée à Malestroit.
- En juin, une soirée de rencontres amicales avec les enfants, les parents et les grand-parents se tient au stade de foot. Elle est suivie de grillades. Elle rassemble une soixantaine de personnes dans une bonne ambiance.



Entraîneurs



4 jeunes U6 et U7



13 jeunes U8 et U9

### // Faits marquants du club

**2009** fut une année marquée par 2 événements majeurs.

- **La GDY accède à la Promotion d'Honneur** de la Ligue de Bretagne. C'est historique !!! Jamais une équipe loy-taise n'avait évolué en championnat régional. C'est d'autant plus remarquable que ce niveau s'est maintenu durant trois années !



Équipe A 2009, montée en PH

- **La GDY fête ses 80 ans.**

C'était le dimanche 31 mai 2009. Cette journée exceptionnelle proposait des animations pour les jeunes et moins jeunes avec des matchs super vétérans, vétérans et seniors. En parallèle, vin d'honneur suivi d'un repas sur place sous chapiteau le midi puis repas et soirée dansante à la salle omnisports. Cette belle journée était agrémentée d'une exposition photos retraçant l'historique du club avec toutes les équipes qui se sont succédé ainsi que la prise d'une photo aérienne avec les joueurs et les visiteurs.



Photo aérienne des 80 ans de la GDY



2011 : Inauguration du stade Thierry Ecorchard

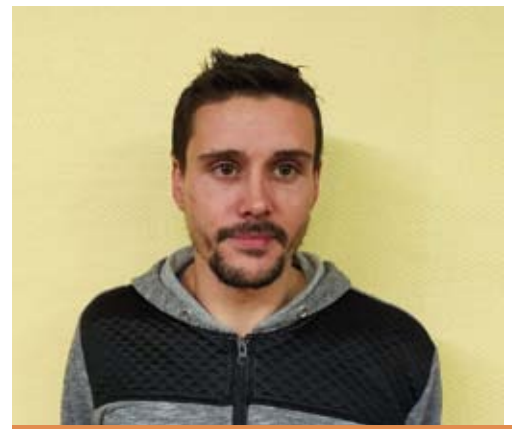
// **RDV à ne pas manquer**

Dates des prochains matchs à domicile : 12, 19 et 26 janvier, 1e et 22 mars, 4 et 18 avril, 9 mai.

Le 15 février 2020 à la salle polyvalente, repas du club sur un thème américain (sur place ou à emporter).

// **Mot du président**

J'ai rejoint le club de la Garde de l'Yvel il y a 3 ans et pris la présidence l'année dernière. Je m'y suis tout de suite senti à l'aise. C'est un club convivial dans lequel j'ai eu envie de m'investir. Je tiens à rappeler que le club recherche des joueurs des catégories seniors et jeunes.



Les vestiaires de foot ont été refaits à neuf afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le nouveau stade porte le nom de Thierry Ecorchard car il a d'abord été un joueur de la Garde de l'Yvel puis secrétaire du club avant de devenir le plus jeune président d'un club de foot du Morbihan en 1992 alors âgé de 24 ans. Il aimait former les jeunes, c'était sa passion. Il s'est beaucoup investi pour le club et jusqu'au bout malgré la maladie qui a fini par l'emporter beaucoup trop jeune. Afin de garder les valeurs qu'il a toujours mises en avant et pour tous les jeunes qu'il a formés, ce stade porte son nom.

# Annuaire des Assos

Nom	Activité	Président	Adresse
<b>BASKET CLUB LOYAT</b>	Basket	GICQUEL Rozenn	11 Avenue Du Ninian - 56120 Hellean
<b>GARDE DE L'YVEL FOOT</b>	Football	BOURSEUL Jean-Philippe et HUET Sébastien	11 rue Haute - Kersamson
<b>LA PASTOURELLE</b>	Danse bretonne	GUERNION Françoise	6 rue des Alouettes
<b>LES VOLANTS LOYATAIS</b>	Badminton	LOHAT Stéphane	6 rue du Barrage
<b>PLANEURS DE BROCÉLIANDE</b>	Planeurs	PALLUEAU Jacques	Aérodrome
<b>RANDO PLAISIR</b>	Randos	SANTIER Odile	4 rue de la Margotton
<b>SOCIETE DE CHASSE</b>	Chasse	LAHAYE Pascal	La Butte aux Entes
<b>TENNIS CLUB LOYATAIS</b>	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves	2 rue Saint Colomban - Crétudel
<b>ULM CLUB DE BROCÉLIANDE</b>	Ulm	TANGUY Guillaume	Le Bas des Grées - 56800 Guillac
<b>VOLLEY CLUB LOYAT</b>	Volley	URVOY Joël	9 rue de La Chapelette
<b>VTT LOYAT</b>	VTT	BERTHIER Vincent	Tréguier
CULTURELLES ET AUTRES			
<b>AMIS THÉODORE BOTREL</b>	Ecole	TAMIC Cindy	Ecole Théodore Botrel
<b>A.P.E.L</b>	Ecole	FOLLEVILLE Pascal	Ecole Sainte Jeanne d'Arc
<b>ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE (AEP)</b>	Ecole	JOSSO Pascal	Ecole Sainte Jeanne d'Arc
<b>O.G.E.C</b>	Ecole	JAGOUDEL Anne-Gaëlle	Ecole Sainte Jeanne d'Arc
<b>UNC / AFN</b>	Combattant Afrique du Nord	En attente de l'élection d'un président suite au décès de M. Gobart	
<b>CLUB DES SORCIERS</b>	Club du 3 <sup>e</sup> Age	HALLIER Bernard	Kersamson
<b>COMITE DE JUMELAGE Loyat-Riviere</b>	Vie locale	TREHOREL Laurence	Penhouet
<b>CHAPELLE ET FOUR DE TREGADORET</b>	Patrimoine	HAMERY Alain CHATEL Bernard	Tregadoret
<b>LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CRETUDEL ET DE LA FONTAINE SAINT COLOMBAN</b>	Patrimoine	VANTIGHEM Patrice	Cretudel

## Nos commerçants

### // EPICERIE - O P'tit sorcier

BOUHOURD Frédéric et Virginie  
du mardi au vendredi 7h30-13h et 15h-20h  
- le samedi 8h-13h et 15h-20h et le dimanche 9h-13h.  
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 17

### // Boulangerie-Pâtisserie-Bar

JACQUELINE Claudette et Jean-Michel.  
Fermeture le mardi.  
Place de l'Église - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 46

### // BAR - TABAC-PRESSE LE BOUT DU PONT

GUERRIER Monique  
Rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 02 21

### // COMMERCE AMBULANT MARCO PIZZA

QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91 05 74  
le mardi de 17h à 20h30 - place de l'Église

### // COIFFURE NAT'TIF COIFFURE

du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h  
le samedi 9h-12h et 14h-17h  
20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT  
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

### // RESTAURANT/TRAITEUR LA BREIZH DESBOIS

Ouvert du lundi au vendredi  
Trégadoret - 06 64 34 88 68

## Nos artisans

### // BRASSERIE DES SORCIERS :

CHILLOU Quentin - Kerpiton

### // VITRAIL : ATELIER CHIAROSCURO

PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï - Létéhan  
56800 LOYAT - 06 18 23 78 35

### // FERRONNERIE : CHALLIS Wayne

La Villette - 56800 LOYAT - 02 97 73 80 34

### // COUVREUR : CHEFDOR COUVERTURE

CHEFDOR Guénaél - 5 rue des Korrigans  
Tréguier - 56800 LOYAT - 02 97 93 00 74

### // ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

#### DEROUIN Thierry

Kersamson - 02 97 74 59 89/06 83 59 36 60

### // GARAGE : HAREL Serge

rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 66

### // REMPAILLEUR : HIPEAUX Michel

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 86 23 27 75

### // NETTOYAGE : MALASSIS Denis

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 60 48 24 91

### // PEINTRE : MONVOISIN Hubert

La Noé Mennais - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 06

### // MAÇON : PEROT Jean-Yves

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT - 02 97 74 45 02

### // PEINTRE : RONNE Steven

Lesvran - 56800 LOYAT - 06 19 99 09 55

### // EBENISTE : SAILLARD Philippe

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT  
02 97 93 06 65 / 06 84 08 24 85

### // EQUIPEMENTS DE GARAGE : SARL SMP

Yann AUBERT - 5 Domaine de Poullouan  
56800 LOYAT - 06 61 35 47 09

### // TAXI : TAXI HAREL

rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02 97 93 01 23

## Nos entreprises

### // ÉLAGUEUR : AUFFRAY François

Lesvran - 56800 LOYAT - 07 86 04 56 03

### // GRAVURE ET TERRE :

AUSSANT Hervé et GAPIHAN Armelle  
Cantomheuc - 56800 LOYAT - 09 65 25 83 37

### // CAMPING : MERLIN L'ENCHANTEUR

M. HOTCHKISS Keith  
8 rue du Pont - 56800 LOYAT - 02 97 93 05 52

### // PENSION POUR CHEVAUX :

#### LES ECURIES DE KERVIOLO

COMBES STEVANT Aurélie  
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

### // TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT :

LAMEUL Philippe - Lesvran - 56800 LOYAT  
02 97 93 09 80 / 06 07 42 16 98

### // OXYGENE MEDICAL :

**3S ASSISTANCE** - Zone Artisanale des Nouettes  
02 97 73 93 52

### // SERVICES A LA PERSONNE : CD A DOMICILE

Assistance administrative et informatique-Soutien  
scolaire à domicile  
JAGUT Cédric - 06 68 86 68 79  
JAGUT David - 06 14 11 50 32

### // CHAUFFAGE-CLIMATISATION : THERMAFROID

Installation, dépannage et entretien de pompes à chaleur, climatisation et autres systèmes de chauffage.  
BOURSEUL Jean-Philippe - 11 rue Haute - 07 77 28 85 96

### // ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À DOMICILE :

REGNIER Corinne  
06 31 88 34 26 - [www.corinne-regnier.fr](http://www.corinne-regnier.fr)

### // RECUPERATION DE MATERIAUX :

#### MOREL RECUP

20 rue Bieset-Leuléac - 06 10 97 31 29

### // MULTI SERVICES : BRICODOM SERVICES

Montage de meubles, d'abris de jardins, entretien des haies ou tonte de pelouse... - 06 23 79 46 72

### // TRAVAUX DE MAÇONNERIE NEUF ET RÉNOVATION : JL BAT

LEGOUEMIER Jérôme  
Leuléac - 06 64 04 79 16

### // ÉLECTRICITÉ

#### ET MULTI-SERVICES : B&E ÉLECTRICITÉ

PHILIPPE LAPARLIERE  
Cantomheuc 06 49 18 79 09

### // SOPHROLOGUE : BRISSET SYLVIE

Cours collectifs les lundis soirs de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente de Loyat.  
07 80 33 55 01

### // Les bénévoles

Au début de l'année 2019, il y a eu un changement de responsable. Jean-Michel PETIT, qui assurait ce rôle depuis 10 ans, désirait se retirer. La municipalité l'a remercié publiquement le samedi 9 novembre. Vous allez pouvoir lire son portrait inclus dans ce bulletin.

Madame Maryse VINCENT a pris le relais lors de la mise en place du nouveau logiciel. Le passage de témoin s'est effectué en bonne intelligence. Toute la municipalité la remercie très sincèrement pour son engagement.

A ses côtés, travaillent d'autres bénévoles auxquels nous adressons également un grand merci. **Les plus anciens dans ce bénévolat sont :**

- Jacqueline HOUDAYER qui s'occupait déjà de l'ancienne bibliothèque basée à la salle polyvalente.
- Jean-Baptiste ALLEMAN présent depuis l'ouverture de la médiathèque. Viennent ensuite :
- Marie-Christine BALLUE,
- Elisabeth de RENGERVE
- Annick POIRIER.
- Yves ANDRE,
- Elie-Anne BONNET et Hélène LECORNU

La dernière arrivée se nomme Marie-Thérèse LEPRETRE. Nous la remercions d'avoir bien voulu renforcer l'équipe.

Selon leur souhait, ils assurent soit la lecture aux enfants des deux écoles, soit les permanences. Nous les remercions tous.

### // Le Travail

A ces heures de présence chaque semaine, s'ajoutent d'autres tâches : désherbage, préparation des retours de livres à la médiathèque départementale de Caro et choix des nouveaux à rapporter et à remettre en rayons après vérification et enregistrement. Dernièrement, ils ont ramené trois cents documents, une partie pour les enfants, une autre pour les adultes.

Récemment, ils ont acheté trente-deux livres neufs pour un budget de 503 € au magasin LECLERC. Ces volumes sont aussi à enregistrer, à couvrir et à mettre en rayons. Tout ce travail de classement réclame beaucoup de manipulation et une grande vigilance.

### // La Concertation

En présence d'Odile Santier, élue référente, une réunion générale a lieu à la médiathèque environ tous les deux mois au cours d'une matinée. Chacun possède l'ordre du jour. Nous échangeons sur de nombreux sujets. En cas d'absence ou d'imprévus, nous nous arrangeons entre nous. Ces réunions se déroulent dans une très bonne ambiance et en toute convivialité. La rencontre suivante est décidée collégialement. Le rapporteur de l'ordre du jour envoie à chacun le compte-rendu des décisions prises.

### // Les Expositions

A la demande de la municipalité et en concertation avec les deux écoles, les enfants ont réalisé des œuvres collectives ou individuelles sur le thème de l'automne. Le travail effectué a été remis à la médiathèque et au cours de deux après-midi, les bénévoles ont préparé l'exposi-

tion. Nous avons été émerveillés par le travail de nos jeunes créateurs et par les détails minutieux.

La municipalité a invité chaque famille à venir admirer leurs œuvres lors de la porte ouverte du samedi 30 novembre. Les journaux ont annoncé l'évènement ouvert à tous et gratuit.

La matinée a connu un franc succès, l'après-midi les visites ont été plus fluides. Municipalité et bénévoles remercient très sincèrement toutes celles et ceux qui sont venus voir cette exposition. Les enfants étaient très fiers de montrer à leurs parents ou grands-parents ce qu'ils avaient fait et cela était bien normal.

Ces dessins sont restés exposés jusqu'à la mi-janvier. La prochaine exposition concernera les œuvres de Madame Roinel, artiste peintre au village de Lézonnet, décédée à l'âge de 99 ans. La famille a fait don de ses œuvres à notre commune. Monsieur le Maire s'est rendu lui-même dans l'Orne avec l'un de ses enfants pour ramener les tableaux à la mairie de Loyat.

### // Contenu des rayons et horaires d'ouverture

Actuellement, la bibliothèque contient plus de trois mille ouvrages. Adultes, petits, grands et adolescents ont un choix très varié. Des documents d'information pour la jeunesse concernant particulièrement l'environnement enrichissent nos divers documents. Si vous souhai-

tez voyager, vous pouvez emprunter des revues sur des régions bien précises. De magnifiques photos avec des textes intéressants invitent à l'évasion. Merci à celles et ceux qui nous en déposent.

En 2020, il est prévu d'acheter des livres tous les trimestres afin d'obtenir les plus récents.

### // Heures d'ouverture :

- le lundi toute la journée est réservée aux enfants des deux écoles ;
- le mercredi ouvert à tous de 14h à 18h ;
- le samedi matin ouvert à tous de 10h30 à 12h.

### // Cabane à livres

Nous avons déjà parlé de la construction de cette cabane. Les matériaux ont donc été achetés par la commune et c'est le mari d'une de nos bénévoles, Jean-Marie LECORNU, qui va la fabriquer.

Un grand merci à lui pour cette construction qui sera prochainement placée dans le jardin à thèmes. Vous pourrez vous servir, consulter sur place (un banc vous accueillera) ou emporter un livre. Nous comptons vivement sur la civilité de chacun pour que cette cabane soit accessible à tous et qu'elle soit respectée. Si quelqu'un commettait des dégradations et que vous en étiez témoin, merci de le signaler immédiatement à la mairie.





## Louise Papion

LOUISE est née le 21/10/1924 à Udersleben province de Thuringen en ex RDA. Nous la connaissons sous ce prénom, mais en réalité elle s'appelle LISELOTTE.

Issue d'une famille pauvre de 3 enfants (elle est la deuxième), le papa était ouvrier dans le textile. Il fabriquait des boutons en nacre. La maman, quant à elle, était mère au foyer. Leur maison était relativement grande à Udersleben.

Louise a beaucoup souffert dans son enfance en raison d'un instituteur pro nazi. En effet, son papa luttait contre cette dictature, ce qui lui a valu des coups et du harcèlement à l'école de la part de cet enseignant.

Son futur mari, FERDINAND, était prisonnier de guerre dans un camp de cette même ville. Il travaillait dans la ferme des amis des parents de Louise et il était coiffeur. Il était apprécié et a toujours mangé à sa faim malgré son statut.

Louise, elle, a travaillé toute jeune dans un orphelinat d'enfants pauvres. Ensuite, elle a fait des ménages dans des thermes qui existaient à l'époque. Ils se sont mariés en 1944 en Allemagne. Une première fille, Brigitte, est née de cette union le 27/12/1944. En 1945 le couple décide de rejoindre la France. Ils ne peuvent pas emmener Brigitte avec eux mais se promettent de revenir la cher-

cher en Allemagne, qui n'était alors pas encore divisée. L'occupation communiste se mettait en place et ils ont dû traverser la frontière à l'aide d'une passeuse belge au péril de leur vie. Cette dernière réclamait en retour seulement à manger, elle ne voulait pas d'argent. Au cours de ce périple, Louise se souvient encore des balles de mitraillettes qui sifflaient et également de la faim et de la soif qui les affaiblissaient quotidiennement. Ils ont été contraints de manger de l'herbe et des racines et de boire dans les flaques d'eau pour survivre.

Arrivé à Loyat, après de nombreuses semaines sur les routes, le couple a connu calomnie, humiliation et pauvreté. Louise, déracinée, perdue dans ce pays inconnu, a reçu un accueil glacial auquel elle n'était pas préparée. Les insultes fusaient à son encontre.

Son obstination et la raison de vivre l'emporteront. Elle apprendra très vite le français et les initiés d'avant reconnaîtront en elle une femme gentille et souriante.

Le couple cherche alors à rapatrier leur fille. Malheureusement, l'Allemagne est divisée et les autorités de l'ex-RDA restent inflexibles. Brigitte ne peut revoir ses parents ni en France ni en RDA. Il aura fallu l'intervention du beau frère de Louise, Harry, chef d'orchestre du cœur de l'Armée Rouge de Berlin, pour que 7 ans après leur évasion, Louise et Ferdinand retrouvent leur fille Brigitte sur le sol français.

Quatre enfants naîtront de ce mariage : Brigitte en 1944, Viviane en 1945, Jean Claude en 1947 et Thierry en 1964.

Louise est retournée 4 fois dans son pays depuis son évasion : en 1966 avec Brigitte et Ferdinand ; en 1975 avec Ferdinand et Viviane pour le décès de la maman de Louise ; en 1982 avec la famille pour découvrir le pays et en 2007, en camping-car avec Brigitte et son ami, pour que Louise reçoive sa confirmation, étant de confession protestante.

Elle se souvient, lors de ces voyages en train en RDA, avoir observé des scènes glaçantes où les « vopo » baissaient les rideaux et où les chiens bergers se baladaient dans les couloirs. À cette époque, Louise et Ferdinand n'avaient pas connaissance d'un camp de concentration à quelques kilomètres de Undersleben, là où ils vivaient...

Il reste aujourd'hui une famille éprouvée mais debout. Merci Louise pour cette leçon de vie, ton sourire et ta simplicité ne peuvent que nous conforter dans ce monde où nous cherchons souvent des complications là où elles ne sont pas.

## Jean-Michel Petit

Jean-Michel,

Dix années de bénévolat à la médiathèque méritent bien que nous vous adressions publiquement un très grand merci.

Je me rappelle la lettre que vous aviez expédiée à la mairie alors que nous étions en pleine préparation de l'ouverture de la médiathèque actuelle. Vous proposiez alors vos services au niveau informatique. Je savais que vous aviez des connaissances pointues dans ce domaine, puisque c'était votre métier à la banque.

Maire à ce moment-là, quelle réponse vous avais-je faite ? Je vous disais déjà un grand merci de la proposition généreuse que vous nous faisiez. J'avais noté que j'allais vous faire appel dès que nos travaux de préparation le permettraient. Vous êtes donc venu agrandir le cercle des bénévoles le 16 octobre 2008 et la médiathèque ouvrait ses portes au public le 17 janvier 2009.

Jean-Baptiste, bibliothécaire de profession, avait accepté d'être le responsable des bénévoles. Toute l'équipe à l'ouverture désirait être le plus opérationnel possible et alors, vous avez tous suivi des formations à la médiathèque départementale de Vannes. Je vous ai aussi accompagnés plusieurs fois.

Très méthodique, vous avez élaboré un classeur dans lequel chaque bénévole trouvait de précieux conseils pour se remettre sur les rails dès qu'il en éprouvait le besoin.

Au cours d'une réunion, Jean-Baptiste nous annonçait son départ à la Réunion pour mettre sur pied une bibliothèque. Absent d'octobre 2012 à mai 2013, il nous fallait un nouveau responsable dans ce service communal. C'est alors que très gentiment et spontanément vous endossiez ce rôle. Tous les bénévoles d'alors et moi-même nous n'avions qu'à nous en réjouir.

Nos réunions de concertation avaient lieu très régulièrement et il en est toujours ainsi. L'ordre du jour était clair et net et comme aujourd'hui, tout se passait dans la convivialité. Chacun s'exprimait et grâce à votre savoir et à votre bonne connaissance du logiciel, vous saviez répondre aux questions des uns et des autres. De plus, vous acceptiez de montrer comment il fallait procéder avec l'ordinateur. Vos explications si précieuses étaient celles d'un excellent pédagogue.

Vous avez toujours participé à l'achat des nouveaux livres selon la subvention que la commune prévoyait dans son budget. Vous étiez là encore pour préparer le stock des livres à retourner à la médiathèque départementale de Caro et le choix des divers documents à ramener. Au retour, vous avez été précieux pour l'enregistrement des livres



rentrés. Vous étiez d'une extrême vigilance pour qu'aucun livre ne se perde car vous saviez que la commune allait être pénalisée s'il manquait des ouvrages.

Vous avez toujours été l'homme des statistiques qu'il fallait renvoyer au département. Que dire du temps donné lors des expositions ? L'achat des cimaises nous a bien facilité la vie. Vous avez pris soin d'écrire d'agréables commentaires sous chaque photo exposée et dans les classeurs mis à disposition de nos lecteurs.

Problème informatique à la médiathèque ? Alors le téléphone sonnait chez vous. « Allo, Jean-Michel, pourriez-vous passer car nous sommes un peu perdus, nous ne savons pas comment nous y prendre ? » Alors vous lâchiez vos activités à la maison et vous arriviez immédiatement. Combien d'heures passées dans ce lieu en dehors de vos permanences ? Sauriez-vous le dire vous-même ? Si je disais des milliers je suis sûre que je serais proche de la réalité. Votre nomination de « monsieur informatique » vous allait à la perfection. Alors que tout était bien huilé et fonctionnait à merveille, voilà qu'on nous a imposé un nouveau logiciel sans que nous n'ayons notre mot à dire.

Est-ce le travail que cet outil allait réclamer et l'investissement à fournir une nouvelle fois qui vous a fait arrêter ce service ? En tout cas, nous avons fortement regretté votre décision. Une nouvelle arrivante bénévole, Maryse, a accepté de prendre le relais, à condition que vous la guidiez au point de départ. Nous avons reconnu un Jean-Michel disponible, bienveillant et toujours à l'écoute des questions que Maryse pouvait se poser. Merci de l'avoir bien aidée et bien préparée et lui « mettre le pied à l'étrier ».

Grâce aux coups de cœur que vous avez eus pour certains livres, vous avez proposé d'en faire paraître quelques-uns dans le bulletin municipal. Vous avez toujours cherché à attirer de nouveaux lecteurs et c'est bien le but d'une bibliothèque.

Si la municipalité et tous les lecteurs loyatais des plus petits aux plus âgés vous doivent un immense merci, je ne voudrais pas oublier votre



épouse qui a accepté généreusement que vous veniez nous aider. Ne lui est-il pas arrivé de dire parfois que Jean-Michel était plus souvent à la médiathèque qu'à la maison. Merci pour votre patience Danielle.

Maintenant, profitez bien de vos enfants et de vos chers petits-enfants. Je sais combien ils ont besoin de vous et ils savent parfaitement qu'ils peuvent compter sur votre soutien le plus précieux.

Applaudissons sans ménagement Jean-Michel, travailleur de l'ombre infatigable, pour ses grandes qualités mises au service de notre médiathèque municipale et associations à ces ovations tous nos bénévoles qui ont largement bénéficié de ses compétences, de son efficacité et de sa discrétion. Bien formés, ils assurent un chaleureux accueil et une présence très appréciée.

Merci Jean-Michel et merci Danielle.



## Léa Bouhourd

Originaire de Mayenne, Léa Bouhourd est arrivée à Loyat il y a deux ans et demi avec ses parents, gérants de l'épicerie de la commune.

Après avoir obtenu le brevet des collèges, Léa choisit une filière professionnelle et intègre une école de coiffure à Vannes. Au cours de cette première année, elle a la chance de faire un stage dans un salon de coiffure situé à Ploërmel.

Claudia, la patronne du salon, lui offre la possibilité d'intégrer le salon en apprentissage : Léa accepte et valide sa deuxième année de CAP. Depuis septembre, elle prépare le brevet professionnel de coiffure, en apprentissage et sur deux années, toujours aux côtés de Claudia et de son employée Meghann.

Ces dernières sont passionnées par la coiffure et repèrent rapidement les talents de Léa. Elles l'incitent à participer au concours départemental organisé pour les apprentis des centres de formation du Morbihan. Toutes les trois s'investissent dans ce projet et ne comptent pas les heures de travail pour que Léa puisse s'exercer et maîtriser les gestes et techniques exigés pour les deux épreuves : une mise en boucles artistiques et une coupe-coiffage style poster. Léa doit

choisir un modèle sur qui elle devra effectuer les coiffures.

C'est avec satisfaction qu'elle obtient la médaille d'argent de ce concours, lui permettant ainsi d'être qualifiée au concours régional se déroulant quelques semaines plus tard.

Elle doit donc rapidement se remettre au travail pour préparer la seule épreuve de ce concours : un chignon de soirée. Toujours accompagnée de son modèle qu'elle doit habiller à ses frais, elle réalise une coiffure de très haute qualité lors de l'épreuve, largement vantée par le jury composé des meilleurs ouvriers de France. Le cumul des points obtenus aux deux concours lui permet de terminer à la deuxième place du concours régional. Une place très honorable qui ne lui permet cependant pas d'accéder au concours national.

Léa tient à remercier chaleureusement Claudia et Meghann pour leur aide, leurs conseils et leur présence au quotidien lors de la préparation des épreuves. Elle garde un excellent souvenir de cette période même si cela exige un investissement personnel important. « C'est un bon stress » confie Léa qui envisage déjà, à l'âge de 17 ans, de s'inscrire à un nouveau concours dès que possible. Nous lui souhaitons donc une bonne continuation et du succès pour les différentes étapes à venir.





## Isolation à 1 € : l'ADIL vous in- forme

L'isolation des combles à 1€ est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

En début d'année 2019, le gouvernement a fixé un montant minimum des certificats d'économie d'énergie pour certains travaux, notamment l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas et le remplacement des chaudières fioul : cette mesure s'appelle la prime « coup de pouce ». Cela permet à certains organismes de proposer des combles à 1€ en étant entièrement financés par les certificats d'économie d'énergie (CEE). Les offres disponibles ainsi que les montants de la prime « coup de pouce » sont présentés sur le site du ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>. Si vous recherchez une entreprise RGE ou un architecte, vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels sur le site Faire.fr : <https://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel>

Pour l'isolation des combles, cela concerne généralement les combles perdus (isolation par insuff-

flation) et il est plus difficile de proposer une isolation à 1€ pour des rampants, car ces travaux sont généralement plus coûteux. La valeur des CEE dépend également de vos revenus, l'offre à 1€ est généralement réservée aux ménages respectant les plafonds de revenus de l'ANAH : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

**Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi. Afin de vous en prémunir, voici nos conseils :**

- Evitez les démarchages qui se proposent d'intervenir directement chez vous pour faire les travaux, sans avoir d'abord visité votre logement ;
- Demandez toujours un devis préalable, qui fera apparaître la nature des travaux et la méthodologie utilisée : dépose de l'isolant existant ? (généralement non compris dans l'offre). Pose d'un pare-vapeur ; Repérage préalable des réseaux électriques ? etc...
- Vérifiez les performances énergétiques de l'isolant, ainsi que la valeur du CEE proposé et l'organisme financeur,
- Demandez à avoir les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile de l'entreprise, ainsi que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

**Si vous avez un doute, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller-juriste de l'ADIL au 02.97.47.02.30 (Vannes) ou 02.97.21.74.64 (Lorient), pour montrer votre devis ; ou envoyer votre question par mail [adil.56@wanadoo.fr](mailto:adil.56@wanadoo.fr).**

## Aide pour travaux sur votre installation individuelle d'assainissement

Sur le territoire, les habitations ou bâtiments non desservis par le réseau d'assainissement collectif doivent être équipés d'une installation autonome permettant le traitement et l'évacuation de l'ensemble des eaux usées. Pour accompagner la réhabilitation des installations déclarées non-conformes, Ploërmel communauté met en œuvre un programme de subvention financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ce programme, ouvert de 2019 à 2021, concerne les installations réalisées avant octobre 2009, et qui suite à un contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peuvent provoquer un risque sanitaire. Pour bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 30% du coût des études et des travaux (dans la limite de 8 500 €), il faut être propriétaire d'une habitation ou d'un bâtiment raccordé avant le 1er janvier 2011 et répondre à certains critères fixés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Avant toute démarche, les usagers concernés doivent contacter le SPANC de Ploërmel communauté au 02 97 73 20 96 ou par mail à [spanc@ploermelcommunaute.bzh](mailto:spanc@ploermelcommunaute.bzh).

## Pass Culture



**Tu as 18 ans et tu résides en Bretagne depuis plus d'un an ? Cette information peut t'intéresser.**

**Le Pass Culture** est un dispositif porté par le ministère de la Culture qui a pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux offres culturelles (livres, concert et festival, théâtre, musée, musique et vidéos en ligne...). Grâce à une application web, tu peux réserver des biens et des services culturels, en utilisant un **compte virtuel crédité de 500 €**.

Pour bénéficier du dispositif, tu dois avoir 18 ans et résider en Bretagne depuis au moins un an. Tu dois d'abord t'inscrire sur le site internet <http://pass.culture.fr>. Après la transmission dématérialisée de tes justificatifs d'identité et de domicile, tu recevras un lien d'activation te permettant de télécharger ton Pass Culture.

Tu pourras ensuite réserver des activités ou acheter des biens culturels à proximité, dont le prix réel sera déduit de ton crédit.

**Pour t'inscrire et pour plus d'informations :**  
<https://pass.culture.fr>.

## Transfert de la compétence « Eau et assainissement » à Ploërmel communauté :

Ploërmel communauté a pris la compétence « eau et assainissement » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A ce titre, un service dédié répond aux questions des usagers de toutes les communes (assainissement individuel et collectif). Voici les coordonnées : Service de l'eau et de l'assainissement-Pôle Technique, Aménagement et Habitat, rue du Général Giraud face à l'Hôtel de Ville de Ploërmel. Téléphone : 02.97. 22.29.04 ; mail : [assainissement@ploermelcommunaute.bzh](mailto:assainissement@ploermelcommunaute.bzh)



## Inscriptions sur les listes électorales

Depuis la mise en œuvre du répertoire électoral unique en janvier 2019, les inscriptions ont lieu toute l'année. Toutefois, les demandes sont à déposer au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant un scrutin. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 février 2020 pour le renouvellement des conseils municipaux en mars prochain (15 et 22 mars 2020).

Les jeunes qui atteignent l'âge de la majorité sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune dans laquelle ils ont été recensés.

## 1950-2020 : 70 ans ça se fête

Une croisière sur la Mayenne (Château-Gontier) sera organisée le vendredi 4 septembre 2020. Si vous êtes concernés et intéressés, contactez Jean-Paul Meunier au 02 97 93 05 42.



# Calendrier des festivités 2020

---

<b>Mardi 21 janvier</b>	Assemblée générale « Rando plaisir »
<b>Samedi 1<sup>er</sup> février (le midi)</b>	Assemblée générale de l'UNC/AFN
<b>Samedi 8 février</b>	Boom déguisée organisée par l'école Théodore Botrel
<b>Samedi 15 février (le soir)</b>	Repas organisé par la Garde de l'Yvel
<b>Samedi 7 mars (le midi)</b>	Couscous à emporter organisé par l'école Sainte Jeanne d'Arc
<b>Dimanche 8 mars (le midi)</b>	Repas de la chasse
<b>Dimanche 15 mars</b>	Elections municipales
<b>Dimanche 22 mars</b>	Elections municipales
<b>Samedi 28 mars</b>	Théâtre organisé par le Comité de jumelage
<b>Dimanche 05 avril</b>	Randonnées pédestres et VTT organisées par le club VTT
<b>Vendredi 10 avril (après-midi)</b>	Carnaval des enfants organisé par l'école Sainte Jeanne d'Arc
<b>Dimanche 19 avril</b>	Repas organisé par le Club des Sorciers
<b>Vendredi 8 mai</b>	Cérémonie commémorative
<b>Dimanche 7 juin</b>	Vide-grenier organisé par l'école Sainte Jeanne d'Arc
<b>Samedi 20 juin</b>	Fête de l'école Théodore Botrel
<b>Samedi 27 juin</b>	Fête de l'école Sainte Jeanne d'Arc
<b>Dimanche 26 juillet</b>	Pardon à la chapelle de Trégadoret
<b>Dimanche 23 août</b>	Pardon à la chapelle de Crétudel
<b>Samedi 3 octobre</b>	Fest-noz organisé par la Pastourelle
<b>Samedi 24 octobre</b>	Cabaret organisé par le Comité de jumelage
<b>Samedi 12 décembre</b>	Fête de Noël de l'école Théodore Botrel
<b>Vendredi 18 décembre</b>	Arbre de Noël de l'école Sainte Jeanne d'Arc

---